

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

(NOUVELLE SERIE)

NEUVIÈME NUMÉRO, OCTOBRE 1879

SOMMAIRE.

	PAGES.
ORIENT.—Captivité et délivrance de Mgr Ridel, de la Société des Missions Étrangères, évêque de Philippopolis et vicaire apostolique de la Corée (suite et fin)	195
AFRIQUE ORIENTALE.—Lettre du P. Horner, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, Vice-Préfet Apostolique du Zanguebar	226
LA GASPÉSIE, de 1800 à 1867 (suite et fin)	237
NORD-OUEST.—Lettre de la Sœur Senay, Sœur de la Charité, à la Sœur Charlebois, Assistante	266
ORÉGON.—Etat de l'Eglise catholique, quarante ans après son établissement, sur la Côte du Pacifique	279
Esquisse sur l'Etablissement des Missions catholiques parmi les tribus indiennes du Nord-Ouest.—Succès des catholiques, insuccès des protestants à civiliser les Sauvages.—Précieuse contribution historique	281
Statistiques des Diocèses et Vicariats apostoliques de la Province ecclésiastique d'Oregon City en 1878	286

MONTREAL :

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 28, RUE ST. GABRIEL.

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

OCTOBRE 1879.

(NOUVELLE SERIE)

NEUVIÈME NUMERO.

MONTREAL :

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 25, RUE ST. GABRIEL

1879

Captivité et Délivrance de Mgr Ridet

de la Société des Missions-Etrangères, évêque de Philippopolis
et vicaire apostolique de la Corée.

IV

(suite).

Je m'étais éloigné de quelques pas, lorsqu'on me rappelle. Le juge ordonne de retrousser les manches de mon habit jusqu'au coude, et les deux juges, examinant mes bras, se mettent à sourire. Je pense qu'ils désiraient seulement voir la couleur de mes bras, ou peut-être voir si j'avais une grande force. Enfin on m'emmène, on me délie en enlevant la corde rouge, et on me conduit au corps de garde, où les satellites viennent m'entourer. Les deux juges restèrent en délibération jusque bien avant dans la nuit. Leurs suivants encombraient toutes les chambres ; impossible de trouver un endroit pour me reposer, et cependant je me sentais pris de sommeil. Je pus enfin allonger un peu les pieds dans l'endroit où j'étais ; et, malgré le bruit et les cris, je m'endormis profondément, la tête appuyée contre la muraille.

Quel devait être le résultat de la délibération ? Il était difficile de le prévoir. J'étais étonné de l'interrogatoire qu'on venait de me faire subir ; avec tout l'appareil extérieur qu'on avait déployé, je m'étais attendu à quelque chose de plus sévère ; je craignais certaines questions scabreuses ; on ne me parla même pas de l'expédition française de 1866.

Je pensais que peut-être j'apprendrais bientôt le résultat de la délibération, et la sentence qu'on prononcerait. Vain espoir ; je sus seulement plus tard que le gouvernement était dans un grand embarras à mon sujet. Les uns, comme précédemment, voulaient me mettre à mort ; mais le roi et un autre parti hésitaient ; on a même assuré que l'apparition fréquente des navires européens sur la côte leur faisait peur, ils ne pouvaient se décider à me condamner à mort. Les

autres disaient : “ — C'est un homme juste, il ne nous a jamais trompés, il n'a pas fait de mal. Ce serait beaucoup mieux de le renvoyer dans son pays ; nous n'aurions pas alors à craindre la guerre ; mais, comme ce sont les chrétiens qui vont les chercher, il faudrait, pour les empêcher de venir, mettre tous les chrétiens à mort.” Le grand juge Nikyeng-ha n'approuvait pas cette mesure. On dit qu'il déclara qu'il était impossible de penser à détruire par la persécution le christianisme jusqu'à la racine. — “ Les chrétiens sont si nombreux, aurait-il dit, et tellement répandus, qu'il en restera toujours ; c'est donc bien inutile de recommencer à les mettre à mort.” Le régent ne voulait pas s'occuper de mon affaire. Ses anciens amis, qui se rappelaient les exécutions de 1866, étant allés le trouver pour l'exciter contre nous, il répondit :

“ — Cela ne me regarde pas, et puis, je n'ai aucune autorité ; mais il valait bien mieux fermer les yeux sur cette affaire et laisser cet Européen tranquille ; le gouvernement n'a rien à craindre de lui ; au contraire, en le mettant à mort, vous vous attirerez des affaires avec son gouvernement ; en le renvoyant, vous vous en faites bien gratuitement un ennemi.” On m'a rapporté que la reine Min avait dit : — “ Pourquoi mettre cet homme à mort puisqu'il est innocent ? Si l'on met un innocent à mort comme un coupable, comment pourrai-je élever mes enfants ? ”

Quoi qu'il en soit de tous ces bruits, une chose est très-certaine, c'est que l'on ne savait à quoi s'arrêter. Après l'interrogatoire, je restai quelques jours dans la chambre des satellites, tout près de la prison, faisant connaissance avec les employés de ce nouveau poste. Ils étaient loin d'être aimables, me paraissaient encore plus fourbes, plus rusés que les autres, et aussi plus menteurs, s'il est possible. On a peine à se figurer la difficulté qu'il y a de vivre avec des hommes qui déguisent toutes leurs pensées, qui vous assurent avec serment une chose qu'ils savent parfaitement être fausse. C'était ma position ; mais j'étais habitué à ce manège et j'en étais venu à ne plus rien croire de ce qu'on me disait. Quand ils se parlaient entre eux, c'était différent ; mais alors ils parlaient à voix basse.

V

Le 19 mars, le chef de poste reçut une lettre. Les satellites se la communiquèrent ; ils la lurent avec un air stupéfait, en se parlant à voix basse. Évidemment il s'agissait de moi, et c'était quelque chose d'imprévu. Le chef du poste changeait tous les trois jours ; ce soir-là, il en vint un nouveau. On s'empressa de l'informer du contenu de la dépêche :
"— Comment ! dit-il, tout allait bien ce matin ; on a donc changé de sentiment ? Ce n'est pas possible ; apportez-moi la lettre." On la lui apporte. Après l'avoir lue, il demande :

" — A quelle heure l'avez-vous reçue ?

" — Dans l'après-midi.

" — C'est bien extraordinaire ; on vient de me donner des ordres contraires."

Quelques moments après, un satellite vint me dire :

" — On ne vous laisse pas tranquille ici ; le juge veut vous mettre dans un appartement où il y aura moins de bruit.

" — Où va-t-on me mettre ? de quel côté ?

" — De ce côté-ci.

" — Alors, c'est avec les voleurs ?

" — Oh non !

" — Serai-je seul ?

" — Non, j'irai avec vous. "

A n'en plus douter, il s'agissait de me transférer dans la prison des voleurs.

Le soir, en effet, le chef me dit : " — On va vous conduire dans l'appartement dont on vous a parlé. " Un satellite passa devant, ouvrit une petite porte, et nous nous trouvâmes dans la cour de la prison. Un gardien me fit entrer dans le cachot désigné par le géôlier en chef. Quelle surprise ! la première personne que je vois, c'est mon vieux Jean Tchoi que je croyais mort depuis longtemps. Sa surprise ne fut pas moins grande en me voyant : je lui parlai, c'est à peine s'il me répondit.

Le géôlier m'indiqua la place que je devais occuper. Les autres prisonniers furent obligés de se serrer un peu, et l'un d'eux se leva. Le gardien l'aperçoit, et aussitôt lui assène

un coup de gourdin ; puis, comme le patient avait laissé échapper une exclamation, un second coup succède, puis un troisième. Je tâche de calmer cette brute, qui, sans raison, administrait un traitement si barbare à un homme innocent. Le satellite s'était retiré et le gardien aussi. J'adressai toujours des questions à Jean qui ne me répondait guère. Enfin il put me dire : " — Tous ici nous sommes chrétiens, à l'exception de ce vieux païen qui est dans le fond, et qui semble être ici pour nous surveiller ; on ne peut donc pas parler, surtout de choses qui touchent à la religion. " Je compris que ce païen devait être un espion, et qu'il était urgent de ne pas enfreindre le règlement. Dans ma simplicité, je lui demandai quelle était la règle. Il me répondit d'une voix rauque et brève : " — La règle, la règle ? c'est de t'asseoir sur la paille et de rester tranquille. " Après ces renseignements, je m'assis, à l'endroit indiqué ; je pus même me mettre à genoux, faire ma prière et m'endormir. Le lendemain, je me réveillai avant le jour, et je vis Jean qui déjà avait commencé sa prière, profitant des ténèbres pour être plus recueilli.

Avant de passer outre, jetons un coup d'œil sur l'ensemble de la prison.

VI

Les prisonniers étaient partagés en trois catégories principales : celle des voleurs, celle des prisonniers pour dettes, et la nôtre, où les chrétiens étaient en majorité. Chacune de ces catégories occupait un local spécial.

Les voleurs étaient les plus à plaindre. Ils étaient une trentaine, les pieds passés dans les ceps jour et nuit, tous atteints de maladie. La gale les dévore, leurs plaies tombent en pourriture ; ils souffrent la faim ; quelques-uns n'ont que la peau et les os, et à peine peuvent-ils faire quelques pas. Quand, au milieu du jour, on leur permet de sortir. C'est le spectacle le plus horrible qu'on puisse imaginer. On fait ce que l'on peut pour abrutir les prisonniers. Il leur est défendu de dormir ; pendant la nuit, les gardiens, armés de gros bâtons, les surveillent, et si, succombant à la fatigue,

quelqu'un vient à s'assoupir, aussitôt le gardien le réveille à coups de bâtons sur le dos, sur les jambes, sur la tête. Que de fois nous avons entendu les coups que ces forcenés, souvent ivres, administraient à des malheureux, qui n'avaient qu'un souffle de vie et qui souvent expiraient sous les coups ! Jour et nuit, ils sont à la merci de ces êtres, plus semblables à des tigres qu'à des hommes. Après la mort d'un voleur, on déclare qu'il est mort de maladie, on l'enlève, on le dépose dans la chambre aux cadavres et, la nuit suivante, les gens chargés de la voirie le prennent et vont le jeter dans un bois en dehors des remparts.

Dans la prison, les voleurs sont tous presque nus ; quelques-uns, quand on les faisait sortir, prenaient un morceau d'étoffe pourrie pour s'en couvrir les reins comme d'une ceinture. Ils s'estiment heureux quand on leur permet de sortir et de tremper leurs mains dans la mare d'eau corrompue et puante pour s'en laver un peu la figure, la poitrine et les jambes. Aussi sont-ils tous couverts d'épaisses couches de gale, quelques-uns atteints de la teigne. Parmi eux, se trouvent de grands coupables ; mais beaucoup sont détenus pour avoir volé quelque objet minime. Si l'on voulait prendre tous les voleurs, il faudrait d'abord arrêter la plupart des gardiens et même un certain nombre de satellites.

La nourriture consiste en une petite tasse de riz sans assaisonnement, le matin et le soir ; nourriture insuffisante. Aussi ceux qui arrivent bien portants sont, au bout de vingt jours, semblables à des squelettes.

Les prisonniers pour dettes ou pour autres causes que le vol sont moins maltraités. On les désigne sous le nom de *tcha-kal*, nom qui s'applique à tous les prisonniers qui ne sont pas voleurs ; ils peuvent communiquer avec leurs parents et amis, recevoir leur nourriture du dehors (la prison ne les nourrit pas) ; ils mènent même joyeuse vie, et font bombance sous les yeux des voleurs affamés. Ceux que j'ai vus étaient, pour la plupart, des employés du gouvernement. Ils restaient en prison jusqu'à ce qu'ils eussent rendu la dernière sapèque.

Les chrétiens sont nourris comme les voleurs. Ils ne peuvent communiquer avec personne du dehors ; ordinaire

ment ils n'ont pas les pieds passés dans les ceps, du moins dans la prison de gauche ; ils font partie des tcha-kals, mais, par mépris, on les appelle du nom injurieux de *kouang pang-i*.

Pour ce qui est du régime de la prison, voici en quoi il consiste. Le matin, au point du jour, un gardien vient et crie : “ — On ouvre les portes. ” Les voleurs exceptés, ceux qui veulent sortir dans la cour peuvent le faire. Le soir, quelque temps après le coucher du soleil, on compte les prisonniers ; les gardiens se rassemblent, on en place un dans chaque cachot pour le surveiller, puis on ferme les portes en mettant par dehors une grosse poutre transversale retenue par des chaînes. Il est impossible de sortir, car le gardien qui a fermé les portes va dormir en ville : le feu prendrait au bâtiment que tous les prisonniers seraient grillés. J'ai entendu bien des prisonniers dire que le moment le plus triste de la journée était celui de la fermeture des portes. Alors, pour empêcher de dormir, on fait chanter les voleurs ; ce sont des cris forcenés pendant une partie de la nuit ; plus il crient, plus les gardiens sont contents.

On fait deux repas par jour, le matin et le soir ; on nous donnait en plus, à Jean et à moi, une tasse de bouillie au milieu de la journée.

Notre cabanon ressemblait aux autres ; pour toute ouverture, une porte qui se fermait la nuit ; au-dessus, quelques barreaux de bois en forme de lucarne laissaient entrer un peu d'air et de lumière. Les murs étaient recouverts de planches de tilleul disjointes. Sur le plancher était une couche de paille ; lorsque j'entrai, on mit un peu de nouvelle paille, mais sans enlever celle de dessous qui répandait une odeur infecte. Jean, transporté le même jour que moi de la prison de droite dans celle de gauche, se trouvait moins mal dans celle-ci. Il nous raconta que, dans l'autre, les prisonniers chrétiens étaient pêle-mêle avec les voleurs, et tellement à l'étroit qu'on ne pouvait se tourner sans déranger ses voisins : tous étaient aux entraves comme les voleurs. Il avait été appliqué deux ou trois fois à la torture : ici, on le traitait assez bien, il était nourri comme moi. Malgré cela, il souffrait beaucoup et était souvent malade.

Au fond du cabanon, était un vieux noble païen, empri-

sonné depuis dix mois pour cause de rébellion. Il se disait innocent ; je crois qu'on reconnut plus tard qu'il disait vrai, car il fut mis en liberté le 18 avril. Il avait un mauvais caractère et avait fait beaucoup souffrir les pauvres chrétiennes, les accablant d'injures et insultant la religion. On nous dit que notre arrivée l'avait changé ; nous eûmes cependant plusieurs fois l'occasion de remarquer sa méchanceté. Son fils venait de temps en temps le voir à la porte de la prison, et, par lui, nous savions quelques rares nouvelles du dehors. Il y avait trois chrétiens amenés depuis peu de la province de Tchyong-tchyang ; c'étaient de pauvres cultivateurs forts et robustes. Après quinze jours de séjour dans la prison, ils étaient méconnaissables, souffrant de cette vie de réclusion et ne pouvant manger suffisamment. Quand nous n'étions pas surveillés, nous leur faisons passer une partie de notre riz. Trois fois ils ont été appliqués à la torture ; en rentrant ils étaient tout tremblants et pouvaient à peine respirer. Plus tard, on les transféra dans la prison des voleurs. Le 12 mai, deux d'entre eux moururent de faim et de mauvais traitements.

Trois femmes chrétiennes de la capitale, arrêtées presque en même temps que nous, habitaient également le cachot. L'une d'elles était atteinte de la peste ou fièvre typhoïde, qui est en permanence dans cette prison. Elle avait vingt-six ans et était mère de deux charmants petits enfants, dont le dernier n'avait que six mois. Mariée à un païen pendant la persécution, elle avait instruit et converti son mari qui était prêt à recevoir le baptême, ainsi que son beau-père et sa belle-mère. Malheureusement, elle avait eu la faiblesse d'apostasier. Saisissant le moment où personne ne l'apercevait, elle se mit à faire plusieurs fois le signe de la croix en me regardant, et la nuit elle dit à la femme chrétienne qui la soignait : " — Ma grande maladie est d'avoir eu le malheur d'apostasier. Oh ! que je suis coupable ! " Et elle versait des larmes abondantes. Comme il m'était impossible d'entendre sa confession, je la fis prévenir que je lui donnerais l'absolution. Elle s'y prépara, et le matin, à un signal convenu, je prononçai la formule. Quel bonheur pour elle ! C'était le meilleur remède à sa maladie ; dès ce moment, le

danger disparut, et bientôt la malade entra en convalescence. Je n'ai jamais pu lui parler, mais bien des fois j'ai eu l'occasion d'admirer son bon caractère, sa piété, sa confiance en Dieu, et la justesse de son esprit. Son mari, qui passait pour païen, avait obtenu des géôliers la faveur, non pas de la voir, mais de lui parler par l'ouverture destinée à l'écoulement des immondices. Les deux autres prisonnières étaient de pauvres femmes âgées. Toutes les trois avaient été appliquées à la torture ; mais ce qui les faisait le plus souffrir, c'étaient les propos obscènes des bourreaux et des présidents et l'indécence avec laquelle on les avait traitées.

Une quatrième était morte de la peste, deux jours avant mon entrée dans ce cachot. C'était Catherine, femme du vieux Marc, catéchiste de la capitale, mis à mort en 1866. Dénoncée par le traître Paul Hpi, son neveu, qu'elle avait élevé, elle fut arrêtée en même temps que nous. Il y avait cinq ou six jours que j'étais arrivé, lorsqu'on vint enlever son cadavre qui avait été oublié ; on le plaça dans une chaise à porteurs. Un gardien vint dire en riant : “ — De ce corps il ne reste plus que les os : les rats et les belettes l'ont tout mangé.” Et les autres d'ajouter : “ — C'est une drôle de chose et vraiment bien juste que les belettes mangent ces coquins de chrétiens.” Les chrétiens, eux, récitaient des prières pour la pauvre défunte, chacun pouvant penser que bientôt il suivrait la même route.

VII

Le chef géôlier était de nos amis, et souvent il venait passer les soirées avec nous avant la fermeture des portes. Peu instruit, illettré même, il avait, sous un extérieur rude, de sérieuses qualités. Depuis vingt ans, il remplissait ses fonctions, sachant se faire obéir, mais toujours aveuglement soumis aux ordres de ses chefs. Plusieurs fois catéchisé par Jean, il trouvait juste et belle la doctrine chrétienne, mais sans être touché. J'ai dit qu'il était notre ami. De fait, il ne nous a jamais maltraités ni rudoyés ; parfois même, il a semblé avoir des sentiments de compassion à mon égard ou à l'égard des prisonnières chrétiennes. Néanmoins, sur l'ordre

du juge, il n'eût pas hésité à nous mettre la corde au cou et à nous étrangler. On lui demandait un jour s'il avait vu des chrétiens :

“ — J'en ai vu des centaines.

“ — Étaient-ce des hommes bons, tranquilles ?

“ — Oh ! c'étaient les meilleurs hommes du monde, doux, calmes, paisibles, ne parlant point mal du prochain, n'injuriant personne, et paraissant toujours recueillis.

“ — Est-ce qu'on en a tué beaucoup ici ?

“ — A cette époque, la prison en était pleine, et, pour faire de la place, tous les jours nous en étranglions un certain nombre ; on ne les gardait guère que deux ou trois jours.”

Les autres geôliers ne nous maltraitaient pas, mais quels caractères fourbes, irascibles, haineux ! Je les ai vus faire en riant leur office de bourreaux ; étrangler un homme était pour eux un amusement. Sans aucun prétexte, ils se mettaient en colère et battaient les voleurs. Quand le chef entendait le bruit des coups, il venait les empêcher. Afin de se venger sans attirer l'attention, ils imaginèrent de fixer à une baguette de bois une pointe de fer en forme d'aiguillon, et ils s'en servaient pour piquer les pauvres patients dont nous entendions souvent les soupirs et les cris étouffés. Un chrétien, accablé d'une fièvre violente, leur demande un jour un peu d'eau : “ — Ah ! nous allons t'en donner de l'eau, coquin de chrétien...” Et ils se mettent à lui meurtrir la poitrine avec des bâtons pointus, si bien que, deux heures après, le malheureux expirait. On déclara qu'il avait succombé à une maladie. Le cadavre fut emporté et jeté en dehors des murs de la ville, sans que personne s'occupât de constater de quelle manière le prisonnier était mort.

Il semble difficile de trouver des gens plus vils, plus méchants, plus mauvais. Il en existe cependant. Ce sont les employés inférieurs ou bourreaux proprement dits. Ils frappent, écorchent, brisent les jambes et les bras, en se riant de la douleur des patients qu'ils accablent de plaisanteries ignobles. Leur seule apparition dans l'intérieur de la prison jette l'effroi parmi les détenus. Comment l'espèce humaine peut-elle tomber à ce point de dégradation, d'avilissement et de cruauté ? Mon vieux chrétien n'avait-il par raison, lors-

qu'il disait que les prisons de Corée sont une image de l'enfer ? Je dis les prisons, car toutes, paraît-il, ont le même aspect, et, d'après ce que j'ai entendu dire, quelquefois celles des provinces sont encore plus affreuses.

C'est donc là que sont enfermés nos chrétiens, encore plus méprisés que les voleurs ; on dirait que le contraste de leur vertu excite la barbarie des gardiens et des bourreaux. Ils souffrent sans se plaindre et supportent volontiers les injures ; personne du dehors ne peut s'occuper d'eux. Ce sont des victimes vouées à toutes les tortures et à la mort. Du moment qu'ils sont chrétiens, il cessent d'être des Coréens, ils cessent même d'être des hommes.

Telle était la prison où j'ai eu le bonheur de vivre, pensant bien y mourir pour la plus grande gloire de Dieu. J'y ai été bien consolé par la vue de nos chrétiens. Il ne leur échappait jamais une injure, ni une mauvaise parole. Ils commençaient leur journée par la prière, méditaient pendant le jour, et, le soir, faisaient encore de longues prières. On prie bien en prison. Dieu semble plus présent, et l'on connaît mieux son propre néant. Je m'étais fait un règlement. Je disais la messe en esprit ou j'y assistais de la même manière ; je n'avais pas de bréviaire, j'y suppléais par le rosaire. J'aimais à me transporter par la pensée dans quelque église pour y faire ma visite au très-saint Sacrement. Un autre exercice que l'on fait bien en prison et qui apporte beaucoup de consolations, c'est le chemin de la croix. Que de grâces le Seigneur me prodiguait dans ces jours de recueillement ! Je n'avais aucune inquiétude, et je m'étais remis tout entier entre les mains de Dieu pour faire en tout sa sainte volonté, persuadé qu'il ne m'arriverait que ce qu'il voudrait bien permettre.

Ainsi se passèrent les fêtes de la Passion. J'avais heureusement conservé mon anneau que je tenais caché dans un petit sac ; le jour de Pâques, je dis aux chrétiens que j'allais leur donner une bénédiction solennelle et spéciale pour eux et pour tous les chrétiens de Corée. Mais il fallait choisir le moment favorable, car il y avait avec nous un bonze et une vieille païenne. Le bonze nous gênait peu, il dormait toujours ; la vieille païenne eut la bonne idée de sortir un ins-

tant : aussitôt, les chrétiens se mettent à genoux et reçoivent la bénédiction. Ce fut notre fête de Pâques ; tous étaient joyeux, et le reste de la journée se passa avec plus de ferveur. La bénédiction d'un évêque, dans une prison de Corée, n'était-ce pas une cérémonie qui devait donner un nouveau courage pour supporter les privations et les souffrances de la captivité ?

Nos souffrances ! Nous en avons de bien des sortes. Ainsi, il nous fallait porter toujours les mêmes habits qui étaient malpropres, usés, déchirés ; et la vermine nous dévorait. Les rats foisonnaient ; on les voyait le jour, on les entendait la nuit ; ils se promenaient, couraient, sautaient comme chez eux, car on a bien soin de les entretenir ; un respect superstitieux empêche de les détruire. Notre paille infecte leur procurait un asile parfaitement sûr. Nous n'avions ni cousteau, ni canif. Longtemps nous n'eûmes pas d'aiguille ; nous pûmes enfin nous en procurer une, et, pour avoir du fil, on en tira de quelques chiffons de soie, restes des habits de la chrétienne morte en prison.

Craignant de perdre la mémoire des jours de la semaine, j'écrivis sur le mur, au moyen d'un morceau de charbon, les dimanches à mesure qu'ils se présentaient. Une fois, nous avons failli nous tromper pour les dimanches du carême. Heureusement je me rappelais que, cette année, Pâques arrivait le 21 avrit, le 19 de la 3^{me} lune.

Après ce coup d'œil sur l'ensemble de la prison, reprenons le récit des faits.

VIII

Pour quel motif nous avait-on transportés au tribunal de gauche ? Pour quel motif m'avait-on mis en prison ? Jusqu'ici il m'a été impossible de la savoir. Nous ne pouvions rien faire, nous n'avions rien à faire qu'à conserver notre âme unie à Dieu, notre volonté soumise à sa sainte volonté et à nous tenir prêts à paraître devant sa divine Majesté, quand il voudrait et de la manière qu'il le voudrait. Nous penchions à espérer que ce serait bientôt, lorsque, le 21 mars au matin, circula tout-à-coup un bruit bien propre à exciter les imaginations. On

disait que la reine venait d'avoir un enfant. Dès lors, la plupart des prisonniers s'attendaient à être graciés ou à obtenir une diminution de peines ; et, d'après la loi ou la coutume, à partir de ce jour et pendant les cent jours qui suivent, on ne peut faire aucune exécution, ni appliquer les coupables à la question ou à la torture. Dans le courant de la journée, ce bruit fut confirmé. La reine Min, femme du roi actuel, était accouchée d'un garçon ; c'était son second fils, le frère du prince héritier présomptif qui, deux ou trois ans auparavant, avait été reconnu par le gouvernement chinois comme devant succéder à son père. Je donne ces détails parce que le roi a plusieurs autres enfants d'autres femmes.

Les procédures cessèrent, et l'on ne fit plus d'exécution ; mais, de temps à autre, l'on amenait de nouveaux prisonniers. Nous en vîmes un jour arriver un qui, la figure pâle, couvert de poussière et de boue, portait une petite cangue passée au cou. C'était notre courrier de Pyenmoum. J'eus de la peine à le reconnaître, tant il était changé. Arrêté au commencement de janvier, il avait été appliqué à une rude torture, et on l'avait envoyé subir son jugement à la capitale. On le fit entrer dans le cachot des voleurs où, faute de soins et de nourriture, il s'affaiblit de plus en plus. Nous le revîmes plusieurs fois, quand on permettait aux voleurs de sortir dans la cour ; nous pûmes même lui faire passer un peu de riz. Un matin du mois de mai, nous le vîmes encore, et le soir du même jour, son corps était jeté dans la chambre aux cadavres. Cependant le chef des satellites eut des doutes, puisque dans la soirée il envoya voir si vraiment il était mort ; le geôlier répondit affirmativement ; néanmoins, le chef donna ordre de mettre ce cadavre aux entraves, sans doute parce qu'il était chrétien.

Le 20 avril, on nous amena une dame, âgée de soixante-dix ans environ, qui prit place au fond du cachot. En entrant, elle jeta sur nous un regard de mépris et parut très-étonnée qu'on la mit en telle compagnie. “— Oh ! dit-elle, je ne dois pas rester ici longtemps. C'est par erreur qu'on m'a amené ; car moi, je ne suis pas une voleuse, encore moins une *htyen-tjyou-akn* (nom injurieux que les païens emploient pour désigner les chrétiens).” Elle refusa la nourriture de la prison et

se fit apporter du vin. Tout alla bien tant qu'elle eut de l'argent ; elle se montrait arrogante, hautaine pour les chrétiens qu'elle allait jusqu'à injurier. Cependant ses affaires tournèrent mal, elle ne recevait plus rien du dehors, et enfin elle fut prise de la fièvre typhoïde. Les trois chrétiennes se dévouèrent pour la soigner jour et nuit, malgré son mauvais caractère, ses mépris et ses injures. Elle resta cinq jours sans connaissance, et, comme personne du dehors ne s'occupait d'elle, elle serait infailliblement morte. Plus tard elle reconnut ses torts et fit ses excuses. Lorsque je sortis elle était encore en prison.

L'arrivée d'un nouveau prisonnier cause toujours une émotion pénible ; au contraire l'élargissement d'un détenu cause une joie générale, et chacun félicite l'heureux partant. Quand un prisonnier arrive, le soldat qui le conduit pousse un grand cri à la porte de la cour du tribunal en disant : "— Un criminel est introduit." Un jour, vers le milieu du mois d'avril, ce cri désagréable arrive à nos oreilles. Quelques instants après, on introduit trois prisonniers ; dès les premiers mots, nous apprenons que ce ne sont pas des chrétiens. Ils sont jetés dans le cachot des voleurs et mis aux fers. Nous entendons le bruit des coups de gourdin qu'on leur administre, les cris de douleur, les gémissements des victimes qui font des soubresauts, de manière à soulever les deux grosses pièces de bois dans lesquelles ces infortunés ont les jambes prises. Après cette scène, un gardien vint dans notre cabanon et dit : "— Ah ! ceux-là ne sortiront pas vivants d'ici, ils ont battu un satellite."

Deux jours après, un bonze est introduit de la même manière ; puis on le transporta du cachot des voleurs dans le cabanon des prisonniers pour dettes où il fut pris de la fièvre typhoïde. Les détenus de ce compartiment le firent alors déposer dans le nôtre. Pendant huit jours, il demeura comme mort ; nous fîmes ce que nous pûmes pour le soigner, mais nous manquions de tout. Peu à peu il revient à la vie. Il paraissait doux, calme et parlait peu ; il était difficile de trouver en lui un grand criminel. Il nous raconta son histoire.

A l'âge de douze ans, il était entré chez les bonzes où il

s'adonna à l'étude des caractères chinois ; il apprit ensuite à faire les fleurs artificielles, et, depuis deux ans, il se livrait à l'étude de la peinture. Il était dans sa bonzerie, travaillant à un tableau, lorsque les satellites le saisirent et le conduisirent en prison. Voici à quelle occasion. Son maître ayant acheté à des voleurs des objets volés, les satellites allèrent pour le prendre. Ne le trouvant pas, ils prirent ce jeune homme. Ils voulurent arrêter aussi quelques personnes du village. Mais ils rencontrèrent de la résistance. Ils firent cependant trois prisonniers : ce sont ceux dont j'ai parlé plus haut. Souvent j'ai pu les voir dans la cour : c'étaient de braves gens, forts et vigoureux ; leurs habits portaient de larges taches du sang qu'ils avaient perdu sous les coups reçus en prison. Plus tard, on a reconnu que tous étaient innocents, et, après un mois de prison, on les a renvoyés, sans indemnité, bien entendu. Telle est la justice en Corée.

A cette époque aussi, se présenta un prisonnier volontaire nommé Pack, âgé de vingt ans. — “ J'ai appris, dit-il, que vous avez arrêté l'évêque, mon maître, et que vous arrêtez les chrétiens : eh bien ! moi aussi je suis chrétien. Vous n'avez pas pu me prendre, je viens me présenter, je suis chrétien depuis l'enfance. Mon père et ma mère ont été tués par vous en 1868 ; je n'avais que dix ans, mais j'ai retenu leurs instructions. J'honore Dieu, créateur du ciel et de la terre ; c'est lui qui gouverne tout, qui nous donne la nourriture et qui nous conserve la vie ; il a souffert pour nous ; moi aussi je veux souffrir pour lui, je ne désire rien tant que d'endurer vos tortures ; faites-moi souffrir de la faim, de la soif ; brisez-moi les bras, les jambes ; ma vie est à Dieu. ” Les satellites le prirent d'abord pour un fou et voulurent le renvoyer ; mais il insista. On le chassa ; il revint, toujours sollicitant la faveur d'être admis à souffrir. Enfin le juge donna l'ordre de l'admettre. Depuis son enfance, il n'avait vu aucun missionnaire et ne connaissait pas les chrétiens ; mais il savait que ses parents étaient morts pour Dieu, et il voulait faire comme eux. Les satellites vinrent plusieurs fois me parler de lui ; ils louaient sa douceur et sa bonté. Il resta deux jours dans notre cabanon ; il fut mis ensuite avec les voleurs, ne fut jamais appliqué à la torture ; mais,

comme les autres, il eut beaucoup à souffrir de la faim. Les gardiens s'amusaient de sa simplicité et lui faisaient réciter ses prières, les commandements de Dieu, etc. A mon départ, il était encore dans ce cachot.

De temps en temps, nous voyions passer sous nos yeux des cadavres de voleurs, morts de faim, de misère ou de maladie. Quand un voleur est malade, on se garde bien de lui procurer des remèdes ou quelque adoucissement. Sa maladie ne lui donne aucun privilège et ne le met pas à l'abri des coups. On le laisse s'éteindre, sans même lui ôter ses entraves. Quatre voleurs, présidés par un gardien, le saisissent alors par les pieds et par les mains et le transportent dans la chambre des morts. La nuit, des employés inférieurs viennent prendre le cadavre, le cachent dans un paillason et vont le jeter en dehors des murs de la ville.

Le grand juge, paraît-il, s'ennuyait de ses vacances ; les voleurs s'entassaient dans la prison et il n'y avait pas de procédures. Aussi, au lieu d'attendre l'expiration des cent jours, on nous annonça que les affaires reprendraient après le quarantième jour. C'était donc le 1^{er} mai qu'on allait recommencer à interroger, torturer, supplicier, étrangler, etc.

On s'en prit tout d'abord à un voleur nouvellement arrivé, qui avait été dénoncé et arrêté par un satellite son cousin. Le 3 du mois de mai, les geôliers ouvrirent la porte de la chambre des cadavres et y passèrent une corde dont l'extrémité restait en dehors. Jean me dit qu'on allait étrangler quelqu'un. Qui est-ce ? Personne ne le savait et chacun pouvait penser à soi. Quelques instants après, on ferma les portes de tous les cachots. C'était vers le temps du repas du soir ; les gardiens entrèrent dans la prison des voleurs et dirent à ce malheureux : "—Viens, on va t'étrangler." A cette parole foudroyante, les voleurs, bien qu'habitué à ces sortes d'exécutions et dévorés par la faim, laissèrent tous leur tasse de riz. Le condamné est conduit dans la chambre. On lui passe la corde au cou, on ferme la porte ; puis quatre gardiens saisissent l'extrémité de la corde, et, sans émotion, tirent comme des matelots hissant une voile. Lorsqu'ils ont bien serré, ils attachent la corde à un morceau de bois ; l'exécution était faite. Deux heures après, un jeune gardien

alla regarder par la fente de la porte et dit en riant : “—Il remue encore les jambes.” On serra de nouveau la corde. Cette exécution se fit en silence ; on n’entendit aucun cri, aucun soupir de la victime. C’est ainsi que des centaines, pour ne pas dire des milliers de chrétiens ont été exécutés, pendant la persécution de 1866 et 1868. Le soir on ouvrit la porte. Aussitôt tous les prisonniers païens se mirent à cracher avec force ; c’était pour empêcher l’âme du supplicé de venir habiter la prison. Nous avions avec nous deux sorcières qui se firent surtout remarquer en cette circonstance ; pendant plus de trois minutes, elles jetèrent de la salive du côté de la porte, et cela avec le plus grand sérieux du monde.

Disons quelques mots des sorcières (*manstang*). Leur fonction est de dire la bonne aventure, et surtout de chasser les maladies ; on les appelle principalement pour la petite vérole. Elles se présentent avec des habits de diverses couleurs et avec un tambour qu’elles frappent en récitant des formules, d’abord sur un ton lent, puis sur un ton accéléré. S’armant d’un sabre, dont la lame est de bois argenté, taché d’une couleur rouge qui imite le sang, elles s’élançant, frappent l’air à droite, à gauche, vont, viennent, crient, hurlent en gambadant, et, lorsqu’elles sont épuisées, le mauvais génie doit être expulsé.

Il prit fantaisie au préfet de police de chasser toutes les sorcières de la capitale. Quelques-unes se cachèrent et, pendant la nuit, exercèrent leurs fonctions qui sont assez lucratives. Les satellites se mirent à leur poursuite et en arrêtaient successivement un certain nombre ; j’en ai vu une quinzaine. On les laissait sept ou huit jours en prison et on les renvoyait ensuite. Toutes furent déposées dans notre cabanon. En arrivant, c’étaient des lamentations, des pleurs, un chagrin qui allait jusqu’à leur faire refuser toute nourriture ; mais elles n’étaient pas longtemps à se remettre, et, comme elles pouvaient se procurer ce qu’elles voulaient par le moyen de leurs familles, elles faisaient généralement bon-bance. Du reste, elles étaient généreuses et toutes partageaient avec les chrétiennes ce qu’elles recevaient. Elles m’offrirent même plusieurs fois du vin de riz ; je refusai. Jean, qui n’avait pas les mêmes raisons, put accepter ainsi

quelques tasses de vin. J'en ai vu de toutes sortes, de vieilles, de jeunes, de tristes, de gaies, etc. ; les unes se tenaient assez bien, les autres étaient d'un laisser-aller effrayant. Mais, pour toutes, quel contraste avec la modestie de nos chrétiennes qui, par leur charité, s'attiraient la bienveillance et l'affection de ces femmes toujours en guerre entre elles.

J'eus aussi l'occasion de voir dans la prison quatre saltimbanques ou comédiens : c'étaient des êtres dégradés, hideux, passant leur temps à jouer. Les prisonniers pour dettes étaient nombreux. A cette époque, le nombre total des détenus s'élevait à soixante-cinq.

IX

Depuis la reprise des affaires, nous pensions qu'on s'occuperait de nous et qu'on ne nous laisserait pas pourrir dans le cachot. Un soir, le 11 du mois de mai, j'entendis la jeune chrétienne qui disait à Jean :

« — Dites-le donc à l'évêque.

« — Qu'y a-t-il, demandai-je ?

« — L'évêque le saura demain, répondit Jean.

« — Et pourquoi ne pas me dire ce soir une chose que vous savez tous ?

« — L'ordre du gouvernement est arrivé. L'évêque et moi devons être conduits en dehors des murs pour avoir la tête tranchée ; les chrétiens seront tous étranglés là, vis-à-vis, dans la chambre des cadavres ; il n'y a que la jeune chrétienne que le geôlier refuse d'étrangler ; il lui donnera un breuvage pour l'empoisonner. C'est une chose certaine, et tout doit être fini pour le 16. »

Cet avis, venant du chef geôlier, ne devait, en effet, ne nous laisser aucun doute. Nous n'avions plus qu'à nous préparer immédiatement à la mort. Comme nous avions toujours quelques païens avec nous, je ne pouvais confesser les chrétiens. Je leur fis dire de se préparer et que, le lendemain, je leur donnerais une absolution générale.

Le lendemain matin, dimanche 12 mai, en ouvrant les portes, on retira un cadavre de la prison des voleurs ; c'était

celui d'un chrétien mort pendant la nuit. J'appris alors que la veille, étant malade, il avait demandé un peu d'eau ; le gardien, pour toute réponse, lui avait asséné force coups de bâton, à la suite desquels il avait rendu l'âme. Peut-être tuerait-on tous les chrétiens ainsi. Vers neuf heures, je fis signe que j'allais donner l'absolution à tous les chrétiens de la prison ; malheureusement il nous était impossible d'avertir ceux qui se trouvaient avec les voleurs. Les chrétiens se recullent, et je prononce la formule d'absolution.

Deux heures après on retire un autre cadavre de la prison des voleurs ; c'est encore un chrétien mort de faim, de misère et de mauvais traitements. Jean pouvant me parler assez facilement, j'entendis à moitié sa confession. Chacun se recueillit davantage pour passer, dans la retraite intérieure, les derniers instants qui nous restaient à vivre. Les païennes, qui se trouvaient avec nous, respectaient notre silence, et, quand elles parlaient, c'était pour blâmer la cruauté du gouvernement à l'égard de ces pauvres femmes chrétiennes, qu'elles ne connaissaient que depuis quelques jours, mais qu'elles estimaient, qu'elles aimaient et qui toutes montrèrent en cette circonstance un grand courage. On parlait alors ouvertement, dans la prison et même au dehors, de la décision prise à notre égard.

Le lundi 13, vers quatre heures, un employé apporta la corde à étrangler et la suspendit, devant nos yeux, à la porte de la chambre d'exécution. Evidemment on allait commencer. Je me tenais prêt à donner une dernière absolution à nos chrétiens, à mesure qu'ils paraîtraient ; je me tenais moi-même prêt à marcher à la mort. Dans quelques instants je pouvais échanger cette prison pour le ciel, voir Dieu, la sainte Vierge, les anges, les saints, posséder un bonheur sans limites, sans fin ! Quel moment solennel dans la vie !

Vers cinq heures, le chef geôlier entre dans notre cabanon et, s'asseyant, il nous dit tout-à-coup : «—Quelle catastrophe ! on vient de recevoir l'ordre d'étrangler ce soir Kim-tjso-si. » Kim-tjso-si était un fonctionnaire chargé de recueillir les impôts de sa province. Sur ses comptes se trouvait un déficit de plus de 100,000 francs ; depuis deux mois, il était en

prison : malgré sa grande fortune, il ne put réussir à payer cette dette au gouvernement. Le juge enruyé d'attendre, après l'avoir plusieurs fois torturé, venait de donner l'ordre de le mettre à mort. En quelques instants, les préparatifs sont faits ; le geôlier en chef avertit cet infortuné que le moment est arrivé. J'entends le geôlier qui, en traversant la cour, lui dit : « — Venez ; n'ayez pas peur, nous allons vous faire cela d'une belle manière, avec tous les égards possibles. » Trois minutes après, il ne restait plus qu'un cadavre dans la chambre des morts.

Cet événement fut un coup de foudre, surtout pour les prisonniers pour dettes, qui jusqu'alors avaient été épargnés. Bientôt on ouvrit la porte, et nous vîmes tous ces pauvres païens effrayés, qui s'épuisaient à cracher, pour chasser l'âme du supplicié et l'empêcher de leur nuire. Cela prouve du moins qu'ils croient à l'existence de l'âme. Le corps fut réclamé par la famille, qui le fit transporter en province pour le déposer dans le tombeau des ancêtres. Tous ceux qui connaissaient le défunt disaient : « — Il est malheureux, mais il n'est pas coupable. »

Le mardi matin, nous nous disions : «—C'est peut-être pour aujourd'hui. » Cette journée et les deux suivantes passèrent sans incident. Avait-on encore changé de sentiment à notre sujet ? Nous l'ignorons.

Jean s'affaiblissait de plus en plus ; il était souvent malade. Moi-même, je me sentais très-affaibli ; les satellites qui venaient nous voir en faisaient la remarque. Dans les premiers temps je pouvais prendre un peu l'air et faire quelques pas dans la cour ; mais les prisonniers étaient devenus si nombreux qu'il était impossible de circuler. De plus, la chaleur commençait à se faire sentir, notre cachot devenait de plus en plus inhabitable, surtout lorsque l'on eut mis chez nous trois femmes de voleurs, dont deux avaient des petites filles de deux à trois ans. Ces femmes étaient remarquables par leur malpropreté, leur caractère acariâtre et leur tenue plus qu'inconvenante.

Vers cette époque aussi, un chef de satellites vint me dire :
«—On n'a pas de nouvelles des Pères ; on ne peut pas les

trouver. Je crois que c'est inutile de les chercher, ils sont certainement partis. Qu'en pensez-vous ?

— Ici je ne puis rien savoir, n'ayant pas de communication avec l'extérieur ; mais, vu la difficulté de rester dans le pays, ils pourraient bien être partis.

— Oui, oui, c'est mon sentiment ; je crois qu'il est bien inutile de les chercher.

— Et moi aussi, ajoutai-je ; vous y perdrez votre temps et votre peine.”

De temps à autre, quelques satellites venaient à la prison. Un jour, il en vint un que je ne connaissais pas. Il m'adressa la parole d'une manière inconvenante ; je ne lui répondis pas. — Comment ! coquin, me dit-il, tu ne me réponds pas et tu oses rester assis devant moi ? Tiens, regarde donc, ajouta-t-il, en me montrant sa plaque de satellite ; tu sais maintenant qui je suis ? Même silence et même immobilité de ma part. Il se retira furieux en répétant ses injures. Le chef géolier vint quelques instants après. Les prisonniers, indignés, lui racontèrent ce qui s'était passé. — Quel est celui qui a pu dire de telles choses à l'évêque ? dit-il. Qui oserait, ici, adresser de telles injures à un homme que nous estimons tous ? Bientôt les autres satellites vinrent me faire des excuses.

Ainsi les jours se passaient, et rien de nouveau ne se présentait. De temps à autre seulement on entendait le cri sinistre des valets qui introduisaient de nouveaux prisonniers. Cette impression douloureuse était compensée assez souvent par le cri des mêmes valets annonçant qu'un prisonnier était mis en liberté. Tout le monde alors se réjouissait ; cette délivrance donnait de l'espoir, et, par un retour bien naturel, chacun pensait à soi. Quand un prisonnier riche sortait, il faisait ordinairement cadeau aux voleurs pauvres de quelques boisseaux de riz. A la prison, c'était grand gala ; on faisait double cuisine ; le cuisinier était un voleur, et, dans ces circonstances, il ne manquait jamais d'offrir un sacrifice. Lorsqu'on apportait la table de riz, le cuisinier en prenait une cuillerée qu'il remettait à un employé ; celui-ci allait déposer ce riz auprès d'une peinture dans l'intérieur du cachot des voleurs ; puis il en prenait une autre qu'il allait

jeter à travers les barreaux de la chambre des exécutions en récitant cette formule de prière adressée au démon du lieu : “—Faites qu’un tel sorte bien vite...” Si le sacrifice était général, il criait : “—Faites que tous les prisonniers sortent demain matin.— Non ! non ! criaient les païens, ce soir, ce soir !” Et le sacrificateur de reprendre : “—Faites qu’ils sortent tous ce soir, qu’il n’en reste pas un seul !” Tout cela se faisait en riant, en plaisantant, en gambadant, et cependant ils n’osaient pas se dispenser de cette simagrée. Les sorcières surtout n’y manquaient jamais ; elles auraient tremblé de l’omettre, comme elles tremblaient la nuit lorsqu’on éteignait la lumière. Elles voient des lutins, des diables partout, et elles en ont une peur terrible, elles que l’on appelle pour chasser les mauvais génies.

A la fin du mois de mai, nous eûmes des jours d’une chaleur étouffante ; l’air ne circulait pas dans notre cabanon, et je sentais qu’il me serait difficile de passer l’été en ce lieu. Jean était souvent malade. S’il venait à mourir, que deviendrai-je ? Son âge et sa sagesse lui donnaient une certaine autorité. Il était le roi de notre cachot ; de plus, il me servait de barrière avec tout ce monde, et, comme étranger, je me cachais derrière lui le plus possible. Par prudence, je ne parlais qu’à lui seul. De son côté, Jean était sobre de paroles et agissait avec beaucoup de retenue et de prudence.

Nous avions toujours nos habits d’hiver, des habits que nous portions depuis cinq mois ; ils étaient sales, infects presque pourris. J’avais plusieurs fois demandé d’autres habits ; on m’avait promis de m’en donner, mais nous avons attendu en vain. Nous dûmes enlever le coton dont ils étaient bourrés, ce qui les rendit un peu plus légers sans les rendre moins malpropres. La vermine continuait à nous dévorer et notre paille était infecte.

Ces détails vous font voir dans quelle position je me trouvais. Que de fois j’ai pensé au pape saint Marcel, condamné par Mexence à vivre dans une étable et à prendre soin des bêtes ! Ce souvenir me fortifiait. Puis plus récemment, n’avais-je pas l’exemple de mes prédécesseurs, trois évêques et de nos confrères, qui avaient passé par cette prison construite depuis plus de cinquante ans ; peut-être avaient-ils

habité le même cachot; si ces murs avaient pu parler, que de choses j'aurais apprises ! Pouvais-je ne pas penser à tant d'autres évêques emprisonnés en Russie, en Allemagne, au Brésil ? Mgr de Macédo, mon ami, mon condisciple à Saint-Sulpice, avait-il été traité mieux que moi par ses géoliers ? Et maintenant que me voici chassé, exilé, n'ai-je pas encore l'exemple des évêques de Suisse, de Pologne ? Toujours et partout la persécution ! Ce ne sont pas ceux qui souffrent de la sorte qu'il faut plaindre ; il faut plaindre leurs bourreaux, il faut plaindre ceux qui se laissent vaincre par la persécution.

On semblait nous avoir oubliés de nouveau, et ne plus penser à nous. Cette longue incarcération est une terrible épreuve pour les chrétiens ; c'est comme un long martyre de tous les jours : la tête se fatigue, le corps s'affaiblit, le caractère même devient difficile. Une foi vive, une piété constante et surtout une humilité sincère peuvent seules, avec la grâce de Dieu, soutenir la faiblesse et empêcher de succomber à l'ennui, au découragement. Si l'épreuve est pénible, le secours de la grâce se fait bien sentir. Les chrétiens qui étaient avec moi persévéraient dans la prière, la confiance en Dieu et l'abandon à la divine Providence. Cependant on les entendait dire quelquefois : — “ Jusqu'à quand resterons-nous donc ainsi ? Si l'on veut nous mettre à mort, que ce soit le plus tôt possible. ” A d'autres moments, venait l'espoir que peut-être ils seraient relâchés ; le souvenir de leur famille, de leurs enfants, de leurs parents, se présentait alors comme un rêve au bout duquel se trouvait encore la prison, toujours la prison, une prison sans fin. Ils priaient pour leurs parents et demandaient pour eux-mêmes des grâces de force, de courage et de persévérance.

Le 31 mai, lendemain de l'Ascension, nous apprîmes que les deux préfets de police devaient venir le jour suivant établir leur tribunal dans l'appartement des satellites, anti-chambre de la prison. C'était une bonne nouvelle : que pouvait-il nous arriver de plus pénible que ce séjour prolongé dans notre cachot ?

X

Le lendemain, 1^{er} juin, un grand mouvement se fit en dehors de la prison. Un prisonnier de nos amis vint nous dire secrètement que je dois comparaître encore devant les deux juges, venus pour m'interroger. Quelques instants après, un satellite se présente et m'invite à la suivre. Nous traversons la cour ; la porte de la prison s'ouvre et je me trouve, entre deux haies de satellites, en présence de deux juges. Aujourd'hui ils sont habillés en bourgeois. Ils portent de beaux habits de soie, un large chapeau, surmonté d'un bijou en jade appelée *ok-non* ; ils tiennent leur éventail à la main, et, tranquillement assis, fument dans de longues pipes le bon tabac des provinces du nord. Les deux rangs de satellites ne se composent guère que de chefs. Ils me regardent avec un petit air de protection et un sourire d'ancienne amitié. De quoi s'agit-il ? Mille pensées me traversent l'esprit.

On me fait asseoir sur le paillason, au milieu de la cour. Le premier juge me dit :

“—Comment est ta santé ? As-tu souffert beaucoup ? comme tu es changé !”

Et tous les satellites de sourire et de se dire entre eux :

“—C'est vrai ; comme il est pâle et maigre !

“—Je suis assez bien, répondis-je. Comment ne souffrirait-on pas en prison ? Je n'ai pas été malade, mais je suis faible et je sens que mes forces s'en vont de jour en jour. Aussi vous ferai-je remarquer que, exposé, comme je le suis ici, à un soleil ardent que je n'ai pas vu depuis cinq mois, je pourrais être pris d'un grand mal de tête, peut-être même d'une insolation.

“—C'est vrai, dit le juge. Qu'on le fasse approcher et s'asseoir, tout près de nous, à l'ombre.”

Mon jugement ne débutait pas trop mal. Le juge prit une feuille de papier qu'il déploya et me dit :

“—Connais-tu *Ni-yak-mang-i* !

“—Que veut dire *yak-mang-i* ?

“—Je ne sais, je ne connais pas ce nom.”

On insista beaucoup, mais impossible de donner une

réponse. Plus tard on apprit du vieux Jean que yak-man-i voulait dire Jean en chinois ; cette explication parut leur faire plaisir.

“—Ni yak-mang-i est un chrétien ; ne le connais-tu pas ?

“—Non, je ne sais ni d’où est ce personnage, ni qui il est.

“—Que veut dire Paik-na-ri ? Le connais-tu ?

“—Non, je ne le connais pas, je ne sais même pas si c’est un nom d’homme ou de lieu.”

On resta longtemps pour déchiffrer ce nom. Je ne puis rapporter toutes les questions absurdes qu’ils me firent pour avoir un éclaircissement auquel, paraît-il, ils attachaient une grande importance. Bientôt la chose tourna au comique :

“—Comment se prononce ce nom dans ta langue ?

“—Il m’est impossible de vous donner la prononciation d’un mot que je ne connais pas.

“—Mais, en français, comment prononcerais-tu Paikna-ri ?

“—Eh bien ! je le prononcerais Paik-na-ri.

“—Non, ce n’est pas cela.”

Un chef des satellites s’approcha et me dit en souriant :

“—Toi, tu t’appelles Pok-Myeng-i en coréen.

“—Oui.

“—Pok veut dire Ilpe-ris-se.

“—Oui, Félix.

“—Myeng-i veut dire Ke-lai-ra.

“—Oui, Clair.

“—Eh bien ! dis-nous de la même manière ce que veut dire Paik-na-ri.

“—Faites-moi voir les caractères.

“—Ce n’est pas nécessaire ; comment traduis-tu Paik en ta langue ?

“—Mais de quel Paik voulez-vous parler ? (En coréen, l’un signifie *blanc*, l’autre *cent*).

“—Eh bien ! écris ce son en coréen.”

On me passa un pinceau et j’écrivis *sen* pour cent.

“—Et *na*, comment le prononces-tu en français ?

“—*Na* est un pronom qui signifie *moi*.

“—Ecris cela.”

J’écrivis en coréen *moa* pour *moi*. Le chef était triomphant ; il trouvait que tout allait bien.

“—Et *ri*, comment se dit-il en français ?

“—Il y a beaucoup de *ri* en coréen ; duquel voulez-vous parler ?

“—Du *ri*, la mesure pour les distances.

“—En français, il n’y a pas de *ri* ; mais dix *ri* font une lieue.

“—Ecris ce mot.”

J’écris en coréen *rieu* pour *lieue*, le mieux possible. J’avais donc écrit *Seng-moa-rieu*. Le grand juge, qui avait suivi avec beaucoup d’intérêt et de patience tout ce petit drame, lut *Seng-moa rieu*.

“—Eh bien ! dit-il, demandez-lui s’il connaît un personnage de son pays qui s’appelle *Seng-moa-rieu* ? ”

Je ne pus m’empêcher de rire, et, sans avoir besoin d’interroger longtemps ma mémoire, je répondis :

“—Non, je ne connais personne portant ce nom.”

Désappointement général. Evidemment nous avions fait fausse route.

Cependant ils ne se découragèrent pas, et nous dûmes procéder de la même manière pour deux ou trois autres noms de lieu ou de personne qu’ils ne connaissaient pas et que je ne connaissais pas plus qu’eux. Le résultat eut le même succès. Tout l’interrogatoire, qui fut assez long, se passa de la sorte à expliquer des noms que personne ne connaissait.

Généralement les noms européens sont traduits en caractères chinois, suivant le sens ou suivant le son ; bien souvent même on se contente de traduire à peu près la première syllabe du nom. En Chine, pour quelqu’un qui ne connaît pas la personne, il est difficile de trouver le nom européen, en voyant seulement les caractères ; mais, en Corée, où souvent ces caractères ont un sens différent du chinois, la difficulté devient une impossibilité. Ainsi, un jour que je racontais la scène du *Seng-moa-rieu*, un confrère présent me dit que Paik-na-ri pourrait bien être le nom de M. Brenier que les Chinois prononceraient à peu près Pai-re-ni. Ce ne serait pas impossible, d’autant plus que le juge, vers la fin, me dit :

“—Quel est le nom de ton ministre actuellement à Péking ?

“—Le ministre de France actuellement à Péking s’appelle le vicomte Brenier de Montmorand.

Tous encore essayèrent de le prononcer et s'en tirèrent splendidement pour le seul mot *Montraorand*. Mais comme il y avait loin de là à *Paik-na-ri* ! Et la distance n'était pas moins grande avec ma traduction *Seng-moa-rieu*.

“—Connais-tu ton ministre ?

“—Oui, je le connais ; je l'ai vu plusieurs fois.

“—Depuis quand est-il à Péking ?

“—Depuis deux ou trois ans.”

La conversation languissait, le juge paraissait ne plus savoir sur quoi m'interroger. Je profitai du silence pour lui dire :

“—Voilà longtemps que je suis en prison, c' le gouvernement ne décide rien. Si je pouvais voir le roi, je lui ferais une demande ; ne pouvant paraître en sa présence, je prie les juges de vouloir bien lui rapporter mes paroles. Vous connaissez assez la religion pour savoir qu'elle n'enseigne que le bien, qu'elle apprend aux hommes à régler leur conduite, à devenir des hommes justes et de bons citoyens. Jusqu'ici on l'a prohibée, sous de futiles prétextes, je ne sais ce qu'en pense le roi, mais j'ose le supplier de vouloir bien nous accorder de rester en Corée, de prêcher et de répandre la religion ; le royaume et le gouvernement ne peuvent qu'en tirer beaucoup d'avantages. Tel est le grand désir de mon cœur, telles sont les paroles que je voudrais dire au roi.”

Le juge *Ni-kyeng-ha* me regardait : il sourit avec mépris et, d'un ton bref, à peine articulé, donna l'ordre de m'emmenner.

On me reconduisit en prison. Tous les prisonniers avaient les yeux braqués sur moi pour tâcher de deviner la décision d'û juge. La décision, je ne la connaissais pas, et j'ignorais presque de quoi il s'était agi, tant cet interrogatoire m'avait surpris. Je soupçonnais pourtant qu'on avait reçu quelque dépêche du dehors ; mais d'où venait-elle ? et dans quel but ? Je racontai à Jean ce qui venait de se passer ; il ne fut pas peu surpris. Un des chefs satellites vint de la part de juge me demander encore de nouvelles explications ; il questionna même Jean qui n'en put donner aucune et qui perdit son temps à faire comprendre que, bien qu'on pût connaître le nom européen d'un personnage, il ne s'en suivait pas qu'on sût son nom chinois, etc. Les juges partirent ; l'un se ren-

dit au palais royal et l'autre chez le grand maître. Puis à la prison tout rentra dans le calme.

Il y avait en prison, depuis quelques jours, un prétorien de la ville de Y-y (province de T-l). Dès son arrivée, il vint me voir. Il me dit qu'il avait souvent entendu parler de la religion et qu'un grand nombre de ses amis s'étaient retirés des affaires pour la pratiquer ; il ajoutait que tous étaient de braves et honnêtes gens à qui on ne pouvait rien reprocher.

—Et vous, pourquoi ne la pratiquez-vous pas ?

—Moi, répondit-il, j'ai tenu à ma position, je n'ai pas voulu quitter ma fortune, je continue de suivre les usages de notre pays, mais j'estime et j'aime les chrétiens.

—En a-t-on arrêté beaucoup dans votre province ?

—Non, on n'en a pas arrêté un seul, on ne les cherche même pas ; du reste, à quoi bon arrêter des gens qui ne font de mal à personne ?

—Savez-vous si on a arrêté des Pères ?

—On les a cherchés, mais il a été impossible de les trouver et je sais que, jusqu'à ce moment, pas un seul n'a été arrêté."

Ces nouvelles, qui me paraissaient certaines, me firent bien plaisir. Il est rare de trouver des gens qui vous parlent avec une telle franchise. Il reconta son histoire à Jean. Il était en prison pour dettes et n'avait pas une sapèque pour payer
—Je sais bien que je vais mourir, dit-il, mais on ne meurt qu'une fois." Hélas ! oui, on ne meurt qu'une fois, mais sa pauvre âme ! Que j'eusse voulu le convertir !

Le 3 juin, il vint selon son habitude dans notre cachot et dit à Jean : —On dit partout qu'on va le renvoyer dans son pays, parce que son gouvernement l'a réclamé." Nous étions tellement habitués à ses sortes de bruits, que nous n'en crûmes rien. Quant au prétorien, je le revis quelques jours après. On le ramenait du tribunal ; il était porté sur le dos d'un valet, la tête pendante, sans connaissance, à la suite de la violente torture à laquelle il venait d'être soumis. Son entrée fit sensation dans la prison ; on fut près d'une heure à le rappeler à la vie, à panser ses plaies. Depuis lors, je n'ai plus rien su de lui.

XI

Le 5 juin, je célébrais l'anniversaire de mon sacre ; j'avais averti les chrétiens ; nous étions en fête. Le chef du poste, en grand costume se présente devant notre porte : "—Prenez votre grand habit, me dit-il, et suivez-moi." Je donnai une poignée de main à Jean, je bénis tous les chrétiens et je sortis à la suite de mon guide qui me conduisit dans la chambre des satellites, en dehors de la prison ; puis on me fit entrer dans la cour d'une autre prison qui était vide et on me donna de l'eau. J'éprouvais une véritable jouissance en me lavant la figure, les mains et les pieds. Le soleil paraissait ; je caressai quelques brins d'herbes qui poussaient là, il y avait si longtemps que je n'en avais pas vu ! Je comtemplai le ciel ; je pus même voir des montagnes dans le lointain. Tout me paraissait nouveau ; tout me paraissait beau.

Plusieurs satellites vinrent me voir. Ils me dirent qu'on allait me renvoyer en Chine, que j'irais à Péking, où l'on me remettrait entre les mains des Européens de mon pays ; que l'on était en train de me faire des habits neufs pour le voyage, et que, lorsque tout serait prêt, nous partirions. Je pensais que, si vraiment on voulait me renvoyer, le juge me le ferait dire de quelque manière ; j'attendis donc une communication officielle avant d'ajouter foi à toutes ces paroles.

"—Es-tu content de partir ?

"—Comment le serais-je ? Vous savez bien que je n'ai qu'un désir, c'est de rester ici pour continuer à enseigner, à répandre la religion ; puis, on me renvoie et on laisse les chrétiens en prison, comment ne souffrirais-je pas ?

"—Mais on va mettre en liberté tous les chrétiens.

"—Est-ce vrai ?

"—Certainement ; leur maître étant parti, ils ne peuvent plus rien faire, que peut-on avoir à craindre ? On va tous les renvoyer chez eux.

"—Sans nouveaux interrogatoires, sans supplices ?

"—Certainement."

Que croire de tout cela ? Rien ; je les savais si menteurs ! Je pouvais même penser qu'on allait m'envoyer dans quelque autre endroit pour m'exécuter.

Bientôt la nouvelle se répandit que j'étais sorti de prison et qu'on me gardait dans les appartement du tribunal où l'on pouvait me voir. Dès lors le tribunal fut envahi par une foule de curieux. L'on fut obligé de me renfermer dans une cour ; mais les murailles en furent bien vite escaladées. Des satellites m'annonçaient leurs parents, leurs amis ; il me fallait recevoir tout ce monde, répondre à toutes les questions. Ce peuple de la capitale est vraiment bon ; tous me parlaient poliment et avec affabilité, même les nobles, qui se présentaient quelquefois au nombre d'une trentaine. Le mandarin gouverneur de la prison, qui avait ses appartements dans le tribunal, venait me chercher, et, renfermés chez lui avec quelques-uns de ses amis, nous causions tout à l'aise. Ils y prenaient un grand intérêt. Je pus même leur parler de la doctrine que j'étais venu prêcher. Le soir, le gouverneur m'appelait, et je me souviens d'être sorti deux fois, assez avant dans la nuit, pour répondre à ses questions. Il paraissait écouter mes réponses avec plaisir. Il admirait l'explication de la création du monde et disait que la doctrine des dix commandements était bien belle. Par son entremise, j'eus l'occasion de voir aussi plusieurs employés de la cour qui s'adressaient à lui pour se faire présenter.

Tout le monde parlait de mon départ, et beaucoup de gens disaient entre eux : “—On a bien fait de le renvoyer ; c'était la seule chose qu'il y eût à faire.” Cependant la pensée de mes pauvres chrétiens prisonniers ne m'abandonnait pas. Un jour je dis au juge :

“—Oh ! si je pouvais voir le vieux Jean Tchoï.

“—Vous désirez le voir ? C'est bien facile. Je vais faire venir tous les chrétiens.”

Aussitôt il donne l'ordre d'appeler les chrétiens. Leur vue me consola ; je m'efforçais de les encourager à la patience et à la confiance en Dieu. Hélas ! j'étais mis en liberté, et eux restaient prisonniers ; qui comprendra la grandeur de cette épreuve ? Le vieux Jean demeura plus longtemps. Je demandai au chef ce qu'allaient devenir les chrétiens prisonniers.

“—On va les renvoyer tous. A quoi bon les retenir puisqu'on renvoie leur chef ?

“—Est-ce certain ?

“—Très-certain. Après votre départ, on va les renvoyer chez eux, on va rendre à Tchoï-Laing-ouen (Jean) la maison que vous habitiez et tout ce qui lui appartenait.”

Jean nous quitta ; il était bien triste.

“—Ah ! dit-il, je ne reverrai donc plus la figure de l'évêque !

“—Courage ! nous nous retrouverons certainement au ciel.”

Il retourna en prison, et je ne l'ai plus revu depuis.

On avait transporté mes caisses du tribunal de droite au tribunal de gauche. En présence de plusieurs officiers, on les ouvrit et on en étendit le contenu sur le parquet. Tout avait été bouleversé ou brisé. Ils firent un inventaire de tout ce qu'il y avait et vinrent m'apporter la liste en me demandant de la signer :

“—Signer quoi ? leur dis-je.

“—Cette liste, par laquelle tu reconnais les objets qui t'appartiennent et qu'on va te remettre.

“—Comment ! plus de trois quarts des objets que vous avez pris dans ma maison ont disparu. Non, je ne veux pas, je ne puis pas signer cela.”

Il parurent d'abord un peu désappointés, puis ils me dirent :

“—Au reste, cela ne nous regarde pas. On nous a dit seulement de faire l'inventaire ; nous n'avons qu'à présenter cette liste telle qu'elle est au préfet de police.”

On ne me parla plus de la signature que, d'ailleurs, j'étais bien résolu à ne pas donner. En effet, un grand nombre d'objets avaient disparu. Chacun, fouillant dans les caisses, avait pris ce qui était à sa convenance. Tout ce qui avait quelque valeur, tels que montres, calices, etc., jusqu'aux ampoules des saintes huiles, tout avait disparu. J'avais trouvé la petite boîte d'un anneau auquel je tenais beaucoup, car c'était un souvenir de Mgr Jacquement, évêque de Nantes, de qui j'avais reçu les ordres sacrés. Je cherchais l'anneau ; le chef des satellites me dit : “—Il doit y être, je l'ai vu hier.” Nous cherchâmes en vain. Ainsi, même après que le gouvernement avait décidé de me rendre ce qui m'appartenait, on m'avait encore volé. Les objets furent remis dans les caisses que l'on ferma avec grand soin en les cachetant. La précaution était un peu tardive.

Tous les satellites, surtout ceux du tribunal de droite, vinrent me féliciter du succès de cette affaire et du bonheur que je devais éprouver de prendre le chemin de mon pays. Je ne partageais pas tout à fait leur sentiment ; aussi l'un des chefs me dit :

“—Tu n'as pas l'air content de retourner dans ton royaume ; mais, dis-moi, aurais-tu commis quelque crime contre ton gouvernement ?

“—Non, je n'ai commis aucun crime contre mon gouvernement.”

Pauvres gens ! Il était inutile de leur expliquer ma position, encore moins mes projets d'avenir. Chassé de force de Corée, je n'abandonnais pas pour cela ma maison ; mais, quand pourrais-je y rentrer, au milieu de mes enfants ? Puis, la pensée du sort réservé aux prisonniers !... J'avais bien des motifs de tristesse.

(à continuer).

Saint Joseph et l'Afrique Orientale. (1)

LETTRE DU P. HORNER

*de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, Vice-Préfet
Apostolique du Zanguebar.*

J'ai à payer à saint Joseph une immense dette de reconnaissance, puisqu'il m'a immensément secouru dans les travaux apostoliques que j'ai entrepris pour la gloire de son Fils adoptif depuis un quart de siècle en ces missions de l'Afrique orientale. Aussi suis-je heureux de pouvoir acquitter une partie de ma dette envers ce glorieux Patriarche, en faisant connaître aux pieux lecteurs de son intéressant *Messenger* quelque chose de ce qu'il a fait pour la mission que j'ai reçue en héritage en 1863. L'histoire de la mission de Zanguebar sera l'histoire où le récit d'une suite non interrompue de bienfaits de la part du Protecteur glorieux de l'Eglise catholique.

I.—FONDATION DE LA MISSION.

Une noble et généreuse inspiration pénétra un jour vivement l'esprit de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (île de la Réunion). Concevoir et exécuter ne faisaient qu'un pour cet homme vraiment apostolique. Il fait appeler M. Fava, son vicaire général, aujourd'hui évêque de Grenoble.

“ — Voulez-vous, lui dit-il, aller commencer en mon nom une mission catholique à Zanzibar, dans les Etats du sultan Saïd-Medgid, qui, dit-on, est très-favorable aux Européens ?

“ — Monseigneur, répond M. Fava, je serai toujours heureux d'aller là où il y a du bien à faire... ”

Dès ce moment, la fondation de la nouvelle mission était décidée. Le choix de ses protecteurs célestes ne fut pas un instant douteux : elle fut immédiatement consacrée à la Sainte-Famille, en souvenir de son passage en Egypte et de son séjour dans cette terre de l'Afrique orientale. C'était en

(1) *Messenger de St. Joseph*, Novembre et Décembre 1878.

1860, et le 25 décembre, la naissance du Sauveur y fut célébrée. Jésus prenait possession, avec Marie et Joseph, de la nouvelle mission de Zanguebar.

En 1863, NN. SS. Maupoint et Fava confiaient la mission à notre Congrégation, et la Congrégation m'y envoyait avec le P. Baur et trois frères. Nous pensâmes qu'il fallait donner à cette œuvre un Protecteur plus spécial et plus explicitement désigné, en raison même de la nature particulière de l'établissement de Zanzibar, résidence principale et chef-lieu de toute la mission, particulièrement des ateliers ; et Zanzibar porte, depuis cette époque, le nom de Communauté de saint Joseph. La raison de ce choix de saint Joseph pour Patron spécial, est facile à démontrer.

La mission avait en ce temps d'immenses besoins, comme cela arrive généralement à toutes les œuvres naissantes. L'argent manquait pour les nécessités journalières de l'œuvre. Jugez donc : cinquante personnes à soutenir, et souvent pas cinq francs en caisse. Cet état de dénûment était parfois pour moi l'objet des plus grandes préoccupations, et lorsque mon esprit, absorbé par les soins de l'avenir de l'œuvre, semblait se décourager un peu, saint Joseph, en qui j'avais toujours confiance, se montrait de plus en plus généreux. Que de fois, ne sachant plus comment faire pour subvenir à des besoins urgents, je m'écriais : " Ah ! je ne sais plus que faire ! Ainsi qu'aux jours d'Égypte, mon petit peuple souffre de la faim. Saint Joseph, si vous ne venez à notre aide, nous sommes perdus." O prodige ! jamais saint Joseph ne m'a manqué.

Une fois, entre autres, moins d'un quart d'heure après mon recours à saint Joseph, vint un protestant me dire : " Mon Père, je porte beaucoup d'intérêt à votre mission, qui, par ses travaux, se rend très-utile au pays. Voici deux cents francs que je vous prie d'accepter pour aider vos œuvres." Un autre fois, un autre protestant me dit : " Je ne suis pas de votre religion, mais je vois que votre mission est vraiment utile au pays et aux Européens qui résident ici, et auxquels vous rendez d'excellents services ; je vous prie d'accepter la somme de deux mille cinq cents francs, pour vous aider à développer de plus en plus une institution si belle."

Un illustre voyageur passa, en 1865, à Zanzibar. Il avait l'habitude de ne jamais rien écrire au sujet des missions qui n'entraient pas dans le cadre qu'il s'était tracé. " Je ne dis jamais rien des missions, dit-il, mais cela ne m'empêchera pas de vous offrir la somme de trois cents francs pour votre œuvre de civilisation chrétienne. " D'autres voyageurs, et des capitaines de navires, voulurent également laisser à la mission des traces de leur générosité. C'est ainsi que notre mission, qui au début vivait au jour le jour, a vu renouveler en sa faveur les prodiges (du moins en partie) que saint Joseph opéra pour sainte Térèse et d'autres fondateurs ou fondatrices de communautés religieuses.

Cette protection toute spéciale de l'illustre Patriarche reste profondément gravée dans la mémoire de tous les anciens membres de la mission, qui ont été les heureux témoins de ces merveilles. Aussi la dévotion à saint Joseph s'est-elle toujours maintenue et développée dans toute la mission. L'établissement de Zanzibar lui est consacré, comme nous l'avons dit plus haut, et Bagamoyo, consacré au saint et immaculé Cœur de Marie sous le vocable de Notre-Dame de Bagamoyo, n'a pas voulu rester en arrière. Une magnifique statue de saint Joseph, en bronze et de grandeur naturelle, donnée par la pieuse famille d'un de nos Pères alsaciens, domine l'entrée de l'établissement. Cette statue était, au commencement surtout, une merveille pour le pays.

" — Qui est ce blanc ? demandent les indigènes.

" — Ah ! c'est celui qui donne de l'argent aux Pères, " leur répondait Moussa, notre domestique arabe.

Tous comprirent que saint Joseph était un sorcier qui nous assurait des trésors. En effet, c'est un sorcier, mais un sorcier spirituel, dont les sortilèges si merveilleux nous ont aidés à faire, d'une forêt habitée par les bêtes fauves, une chrétienté florissante.

II. — ZANZIBAR.

L'île de Zanzibar, ainsi qu'une partie de la côte, était autrefois une colonie portugaise. Mais le peuple lusitanien, au lieu d'introduire la civilisation chrétienne dans ces vastes

contrées, seul moyen de les conserver, chercha uniquement à les exploiter. Sa cupidité révolta tellement les indigènes, qu'ils prêtèrent main forte à l'iman de Mascate Saïd-Saïd, père du sultan actuel de Zanzibar, pour chasser les Portugais, en 1828. La domination arabe développa cet abominable trafic de chair humaine qu'on appelle l'esclavage et la traite.

En 1863, lorsque je vins à Zanzibar, ce commerce était encore dans toute sa honteuse vigueur. Aussi, tous nos efforts se portèrent-ils, dès le principe, vers le rachat du plus grand nombre d'enfants possible. C'est là que saint Joseph se montra encore bien généreux envers la mission, en lui procurant des aumônes abondantes, soit pour racheter, soit pour entretenir après leur rachat ces chers enfants.

Saint Joseph connaît les horreurs dont nous avons été souvent les témoins attristés sur le marché aux esclaves. Lorsqu'en arrivant ces malheureux étaient trop malades pour pouvoir être vendus, on les jetait tout vivants à la mer pour n'avoir pas dix francs à payer comme droits de douane. Parmi les esclaves de l'île, on jetait les malades vivants au cimetière, où ils attendaient la mort, pour être ensuite dévorés par les chacals.

En élevant la voix pour dénoncer ces horreurs à l'Europe civilisée, les missionnaires catholiques peuvent à bon droit revendiquer pour leur bonne part l'honneur des démarches qui y ont à peu près mis fin.

Comme il s'agissait d'occuper honnêtement les esclaves rachetés, nous établîmes des ateliers d'arts-et-métiers ; car il convenait que l'établissement consacré à saint Joseph formât des ouvriers chrétiens, pour imiter le travail et les vertus du grand Protecteur des ouvriers.

Nos ateliers nous concilièrent peu à peu l'estime et la sympathie du Sultan, des Arabes et des Européens, commerçants à Zanzibar. L'ancien sultan Saïd-Medgid était grand partisan des ateliers, qu'il honora de sa visite royale en compagnie de toute sa cour. Je n'oublierai jamais qu'une pompe nouvellement installée à la mission (ce qui était alors une merveille pour le pays,) a fait l'admiration de tous les visiteurs. Le Sultan nous donna, à cette occasion, la somme de

sept cent cinquante francs pour racheter des enfants de l'esclavage, dans le but de nous aider à développer nos ateliers.

III. — BAGAMOYO.

Mais bientôt nos enfants augmentant de jour en jour, nos ateliers ne suffisaient plus pour les occuper tous. Il fallait donc songer à une nouvelle création. C'est dans ce but qu'en 1866 j'entrepris le pénible et périlleux voyage dont Mgr Gaume a publié le récit. Je parcourus la plus grande partie de la côte dans le dessein de choisir l'endroit le plus favorable à la fondation d'une œuvre agricole, car ma conviction a toujours été qu'on ne moralisera les noirs que par le travail pratiqué chrétiennement.

Mon choix se fixa sur Bagamoyo, qu'avait aussi autrefois désigné Mgr Fa^r, sur le coteau sud de Zanzibar. Nous pûmes y obtenir une concession de terrain d'environ cent hectares. Armés de la hache et de la pioche, le P. Machon et moi, nous commençâmes à défricher et à faire défricher notre forêt de broussailles. C'était une rude besogne, dans laquelle nous nous faisons aider par des Vanyamouezis sauvages, venus de l'intérieur comme porteurs d'ivoire des caravanes.

Que de fois ne me disais-je pas à moi-même ou au P. Machon, mon dévoué confrère : " Ah ! que je serais heureux si je pouvais voir, plus tard, cette forêt devenir un village chrétien !... Si je pouvais entendre raisonner ces lieux de l'écho des chants de l'Eglise catholique, là où, en ce moment, nous n'entendons que les cris des bêtes fauves, et surtout le mugissement des lions ! "

L'hippopotame venait, la nuit, dévorer les quelques légumes semés et entretenus à la sueur de notre front. Le lion vint l'attaquer, comme s'il avait eu l'instinct assez fort pour lui prouver que voler de pauvres missionnaires était une chose abominable devant Dieu, devant les hommes, et même devant le Roi des animaux. Bref, saint Joseph intervint toujours, et pendant cinq ans, de 1868 à 1872, nous parvîmes à créer un établissement que les indigènes appelaient la ville des Blancs, et qui, du reste, faisait l'admiration de tous

Les Européens qui la visitaient. Notre œuvre, qui comptait alors environ cinquante constructions, ressemblant fort peu aux Tuileries ou au Louvre, était en si bonne voie, que nous trouvions notre terrain insuffisant.

Espérant avoir plus de facilité dans l'intérieur de l'Afrique pour la conversion des âmes, j'entrepris en 1870, en compagnie des PP. Duparquet et Baur, un voyage d'exploration dans l'Ukuéré et l'Ukami, pour trouver une localité favorable à nos idées d'évangélisation. Grande fut notre déception en arrivant dans ces contrées insalubres qu'on nous avait cependant tant vantées. Nous avons manqué d'y mourir tous les trois. Toutefois, ce voyage, dont on publie le récit en ce moment, a fourni des passages piquants, et qu'on lira, je pense, en Europe, avec intérêt.

A peine de retour à Bagamoyo, nous apprîmes la mort du Sultan suzerain des pays parcourus. De plus, la guerre de 1870, entre la France et la Prusse, dont nous connûmes les tristes nouvelles dans l'Ukami, nous força à ajourner nos projets de fondation. En attendant, nous prenions de nouveaux renseignements, nous faisons de nouvelles études géographiques et topographiques sur l'Afrique, en un mot, nous cherchions à consolider nos œuvres déjà existantes.

IV.—LE DÉSASTRE.

Pendant ce temps, il se tramait dans les antres de l'enfer un complot archidiabolique. Lucifer, jaloux des progrès de la mission, alla demander à Dieu la permission qu'autrefois il obtient pour éprouver la patience du saint homme Job. Il fallait détruire Bagamoyo. Voici que toutes les "puissances de l'air," dont parle S. Paul, se mettent à souffler sur Zanzibar et Banzibar et Bagamoyo un ouragan comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme.

L'établissement de Bayamoyo fut rasé dans l'espace de deux heures. Il ne me restait qu'un petit magasin de six mètres de long sur trois large. C'est là que je m'étais retiré, avec un Frère, pour y entendre les récits, qui ressemblaient bien à ceux qu'on faisait au patriarche Job. J'avoue que j'étais peiné de voir tant de monde obligé de loger en plein air, mais je n'étais pas découragé.

Au plus fort de ma douleur, je disais au F. Félicien, qui se trouvait avec moi : “ Résignons-nous comme Job, et ne perdons pas courage. Saint Joseph, qui nous a tant et si puissamment protégés jusqu’à ce jour, ne nous abandonnera pas. C’est une lutte entre l’enfer et la mission ; je compte sur la protection de saint Joseph, et nous recommencerons nos travaux de constructions. Il est vrai, nous avons perdu, en quelques instants, le fruit de cinq ans de labeurs, de privations et de sacrifices. Mais nous verrons qui sera le plus fort, ou de Dieu ou du démon. Nous avons saint Joseph pour nous, que pourrions-nous craindre avec l’appui d’un si puissant Protecteur ? ”

V.—SAINT JOSEPH RÉPARE TOUT ET RELÈVE LA MISSION.

Notre confiance en saint Joseph a été justifiée. Non-seulement les bâtiments, terrassés par l’ennemi de tout bien, ont été relevés, mais encore faits en pierre, de manière à défier toutes les puissances de l’enfer. Aussi, que de fois n’a-t-on pas dit dans la mission : “ Le diable a été bien joué, malgré toute sa ruse. Il croyait ruiner à tout jamais cette mission de Bagamoyo, et saint Joseph a su la faire renaître de ses cendres plus belle et plus florissante que jamais.”

En effet, la mission de Bagamoyo n’a fait que profiter de ces épreuves, qui lui ont attiré une immense sympathie de la part de l’Europe, et même de la part de ceux qui ne partagent pas nos croyances. En voici un exemple frappant.

En 1873, sir Bartle Frère, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique, envoyé à Zanzibar pour abolir la traite, alla visiter l’établissement de Bagamoyo. Il fut si touché et si émerveillé de tout ce qu’il avait vu, qu’il prit sur lui de donner à la mission une subvention de 5,000 francs pour les besoins les plus urgents, espérant, à l’avance, la complète approbation de lord Grandville, alors ministre des affaires étrangères.

Peut-on, je vous le demande, recevoir un encouragement plus puissant, surtout lorsqu’il vient de la part de protestants imbus de préjugés contre les catholiques. Saint Joseph a été là ; il a montré son doigt protecteur. L’établissement ruiné par le coup de vent de 1872, est plus prospère que jamais.

VI.—NOTRE RECONNAISSANCE A SAINT JOSEPH.

L'ornement de cette œuvre est le village chrétien, qui compte près de cent ménages. Parcourrons un instant, mon cher Père, ce village, qui s'appelle le village de saint-Joseph. Le missionnaire aime à visiter ce pieux village, qui est sa joie et sa consolation. Il y va souvent présider divers exercices de piété. Nos néophytes sont pleins de ferveur. Que voyons-nous au bout de ce village ? une petite chapelle dédiée à saint Joseph. Et au fond de ce petit sanctuaire ? un magnifique tableau de la Sainte-Famille, apporté de Bourbon par Mgr Fava, actuellement évêque de Grenoble, et fondateur de la mission du Zanguebar ;

Et dans les cases des néophytes, qu'y voyez-vous ? Je vous défie de trouver une case dans laquelle il n'y ait pas une espèce de petit autel sur lequel vous trouverez une statue de saint Joseph. De plus vous y trouverez, et souvent dans la même case, plusieurs tableaux de Saint Joseph. Nos jeunes chrétiens ont tellement compris l'excellence et la nécessité de cette dévotion, qu'il n'y a pas besoin de les pousser ; il faudrait peut-être plutôt les calmer pour que leurs bons sentiments ne dégénèrent pas en fanatisme.

Comme je me plais à entendre chanter à l'église de Bagamoyo des cantiques en l'honneur de saint Joseph ! Que de fois n'ai-je pas versé de douces larmes de bonheur au souvenir du passé ! Je me rappelais alors les gémissements causés par le pénible enfantement de l'Œuvre. Je me rappelais alors ces paroles : " Ah ! que je serais heureux un jour, si, à la place de ces broussailles que nous coupons en ce moment, il m'était donné de voir s'élever une église catholique, dans laquelle on chanterait les louanges et les gloires du Protecteur des ouvriers, du Protecteur de l'Eglise universelle !... Que je serais heureux, me disais-je autrefois, si je vivais assez longtemps pour voir une chrétienté établie ici, un village chrétien fondé et dédié à saint Joseph ! "

Et, mon cher Père, je vois à présent tous ces rêves réalisés, et je ne serais pas reconnaissant à saint Joseph !...

Dernièrement, j'ai présidé la procession de la Fête Dieu, traversant le village de saint-Joseph. Le matin, j'ai donné

la confirmation à quelques néophytes, dont un grand nombre appartenait au village de saint-Joseph. Ah ! je puis bien emprunter les paroles du Psalmiste pour les adresser et les appliquer à notre saint Protecteur : “ Que ma main droite so dessèche, etc., si jamais j'oubliais vos bienfaits ! ”

VII.—LA MISSION DU N'GOUROU.

Saint Joseph ne se contenta pas de nous aider dans les œuvres déjà entreprises : il voulut aussi nous aider à faire et à établir une mission nouvelle dans l'intérieur de l'Afrique. Il lui tardait de voir l'Enfant Jésus connu et adoré par des chrétiens nouveaux. C'est pour cela qu'il nous inspira de fonder une mission à quarante lieues de la côte, à Mhonda, dans l'Oussigoa, aux montagnes du N'Gourou. Il est à remarquer que le premier voyage d'exploration a été entrepris un mercredi. car j'ai toujours eu pour dévotion de mettre nos voyages sous la protection de saint Joseph, et chaque fois que cela a dépendu de ma volonté, mes pérégrinations apostoliques ont été entreprises le mercredi, jour consacré à notre glorieux Patriarche. Et je m'en suis toujours parfaitement trouvé.

Je ne puis vous dire que quelques mots de cette mission de l'intérieur, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. Saint Joseph n'y est pas oublié.

Le P. Machon a eu soin d'emporter de France un grand tableau de saint Joseph, pour suspendre dans la chapelle de Mhonda. Le P. Strebler, en se rendant dans cette nouvelle mission, y arriva juste le 19 mars, fête de saint Joseph. Il n'y arriva qu'à une heure de l'après midi. Malgré sa faible santé, il resta à jeûn jusqu'à cette heure avancée pour pouvoir offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de saint Joseph, et mettre ainsi son ministère sous la protection de ce grand Saint.

VIII.—LES BESOINS DE LA MISSION.

Je sais, mon bien cher Père, quel intérêt vous portez à cette mission des Vasigouas. Vous me permettez donc d'en parler à cœur ouvert.

Je vous avoue franchement que si je n'avais pas une con-

fiance sans borns en saint Joseph, je désespérerais du succès de cette œuvre nouvelle. Et pour quelle raison ? me demanderez-vous. Eh bien ! pour une raison que la fille de Mme de Sévigné elle-même ne devinerait pas. Je vais vous le dire en deux mots : Pas d'argent, pas de suisse. Et comment, répliquerez-vous, cette mission de Zanzibar, qui passait pour être si riche, si favorisée de tant d'aumônes, manque d'argent ? Oui, nous manquons d'argent, et vous allez le comprendre. La famine de l'Inde a eu son contre-coup terrible sur Zanzibar en doublant et en triplant le prix des vivres. C'est là qu'ont été enfouies toutes nos économies du passé. De plus, la famine du nord et du sud de l'Afrique entretiennent la cherté des denrées. Enfin, la famine de l'Inde et de la Chine fait prendre aux dons et aux aumônes un tout autre chemin que celui de Zanzibar.

Et puis, les missions nouvelles de l'intérieur, missions algériennes, belges ou anglaises, veulent aussi vivre, et alors on applique un moyen très-simple : on retranche aux anciennes missions pour donner aux nouvelles. Comme vous le voyez, nous avons toute chance de faire banqueroute si saint Joseph, cette fois-ci encore, ne vient à notre aide d'une manière toute particulière. Cette question est très-sérieuse pour notre nouvelle mission de Mhonda, que vous voudrez bien recommander, non-seulement aux prières, mais encore à la charité de vos pieux associés de l'Archiconfrérie de saint-Joseph. Le bien à faire dans l'Oussigoua est immense. Songez donc qu'il y a pas de polygamie dans le pays, excepté chez les chefs. De plus, il y a une sévérité de punition pour les fautes contre les mœurs, qu'on est stupéfait de recontrer chez des sauvages. On y est bien plus sévère que dans les pays civilisés. Les Vasigouas, en outre, aiment les blancs autant qu'ils détestent les Arabes.

Le peuple est amical, bienveillant et très-accessible aux vérités de l'Évangile. Le pays est salubre et d'une fertilité prodigieuse.

Plusieurs chefs invitent le P. Machon à commencer des missions dans leurs pays. Mais aujourd'hui il faut patienter, car les dépenses de transport sont énormes. Ainsi, le port d'une caisse de douze bouteilles de vin de messe nous coûte

près de trente francs, et ainsi du reste, dont vous pouvez déjà juger. Il faut donc le misérable argent, le nerf de la guerre et de bien d'autres choses encore.

La belle Archiconfrérie de Saint-Joseph, à qui j'ai été heureux de parler de notre chère mission lorsque je suis allé au sanctuaire de Beauvais, la prendra sous sa puissante protection. Recommandez-nous donc aux prières et à la charité de vos pieux associés. Bénis soient à jamais de saint Joseph les cœurs généreux à qui ce bon Père de notre mission, inspirera de nous venir en aide dans l'œuvre de la rédemption des pauvres noirs.—P. HORNÉ, *de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, Vice-Préfet apostolique de Zanguebar.*

LA GASPÉSIE

DE 1800 A 1867.

Avec le 19^e siècle commence en Canada l'épiscopat si glorieux de Mgr. Plessis, qui, étant Coadjuteur de l'Evêque de Québec, avait déjà témoigné beaucoup d'intérêt à la Gaspésie et à ses missionnaires. Il prit en 1806 les rênes du gouvernement ecclésiastique d'une main ferme et assurée, et en homme accoutumé depuis longtemps à exercer l'autorité : il avait 43 ans.

Malgré sa vigueur, le nouvel Evêque était effrayé de la tâche qui lui était imposée : " Examinez la carte, écrivait-t-il en 1806, à son agent de Londres, et vous concevrez difficilement qu'il soit possible à un seul Evêque, d'étendre sa sollicitude avec quelques succès depuis le Lac Supérieur jusqu'au dehors du golfe St. Laurent. Cet espace renferme 200,000 catholiques, et néanmoins il n'y a que 180 prêtres pour répondre à tous ces besoins."

Aussi le digne Evêque ne put-il visiter la Gaspésie qu'en 1811 pour la première fois ; l'année suivante, il continua sa visite, parcourut les villages acadiens et les établissements écossais de l'île St. Jean ; et, malgré les hostilités de la république américaine contre la grande Bretagne et le danger qu'il courait de la part des croiseurs ennemis, il n'interrompit pas son voyage, visita une partie du Cap Breton, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et revint au Canada par l'intérieur des terres. Cette voie qui n'était alors praticable que pour des sauvages, l'exposa à de très-grandes fatigues.

La conclusion de la paix permit au prélat de reprendre la visite des missions renfermés dans les provinces du golfe St. Laurent. En 1815, il parcourut le littoral du Cap Breton : sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, il s'arrêta à plusieurs villages qu'avaient établis depuis peu d'années des Acadiens revenus de l'exil pour habiter un coin de leur ancienne patrie.

Après avoir parcouru les missions les plus importantes de l'Ancienne Acadie, et remonté la rivière St. Jean jusqu'au village sauvage de Ste. Anne, il revint au Canada, en passant par Boston, New-York et Albany.

M. Ferland (1) rapporte que "la matière du récit de ce grand Evêque paraissait inépuisable," et mentionne particulièrement "ses voyages dans le Canada et les provinces voisines comme un champ étendu qu'il savait dérouler devant ses auditeurs, de manière à les instruire et à les intéresser."

Il fascinait tout le monde et s'attirait surtout l'affection de ses missionnaires. "Si j'avais offensé cet homme-là, disait un jour M. Painchaud, missionnaire dans la Baie des Chaleurs et plus tard fondateur du Collège de Ste. Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon de ma faute." En rapportant cette parole si expressive, M. Ferland remarque que M. Chs. Frs. Painchaud était un des hommes les plus aimables et les plus brillants du clergé canadien. Par ses missions il connut les besoins du Canada. "Il savait combien il est douloureux pour les fidèles d'être privé du ministre du Seigneur; c'est ce qui le porta à répondre avec tant de zèle à l'appel de son Evêque, qui le destina d'abord à la Gaspésie. "Il comprenait, comme l'a dit un homme distingué (2), ce qu'est le prêtre dans la société, et en sa qualité d'apôtre de l'Evangile, avec quel bonheur il devait entrevoir comme conséquence de ses efforts, (en formant un Collège) que des jeunes gens consentiraient à abandonner les joies domestiques, toutes les jouissances, tous les biens que les hommes recherchent si avidement pour se livrer à des travaux obscurs, à des devoirs pénibles,..... pour devenir des providences vivantes de tous les malheureux, les consolateurs des affligés, les défenseurs de quiconque est privé de défense, les réparateurs de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent les passions et les funestes doctrines."

En attendant qu'il s'occupât de l'œuvre de toute sa vie, M. Painchaud préluda par le ministère ardu des missions;

(1) *Foyer Canadien*. Notice biographique sur Mgr. J. O. Plessis.

(2) M. Chs. Bacon, maintenant Préfet des Etudes au Collège S. A.

malgré des difficultés de tous genres, son ardeur ne se ralentit pas un instant.

On aime à l'entendre s'entretenir de ses sauvages de Ristigouche avec M. de Châteaubriand. "Comme je vous aime, lui écrivait-il, errant parmi nos sauvages, chez qui j'ai erré aussi pendant huit ans en qualité de simple missionnaire ! vous avez eu occasion de vanter leur hospitalité avec raison ; mais si, *quod non accidat*, un nouvel orage vous éloignait encore des rives du vieux monde, vous trouveriez sur celle du nouveau, non plus des sauvages seulement, mais un peuple d'amis et d'admirateurs qui briguerait l'honneur de vous y offrir ce qu'ils ont, un feu clair, des eaux limpides, une peau de castor et un ciel bleu."

Lisons maintenant la réponse du célèbre écrivain français : "Je suis infiniment plus touché des éloges d'un *pauvre curé* du Canada que je ne le serais des applaudissements d'un prince de l'Eglise. Je vous félicite, monsieur, de vivre au milieu des bois : la prière qui monte du désert est plus puissante que celle qui s'élève du milieu des hommes ; toute pour le ciel, elle n'est inspirée ni par les intérêts, ni par les chagrins de la terre ; elle tire sa force de sa pureté. Désormais, monsieur, les tempêtes politiques ne me jeteraient sur aucun rivage : je ne chercherais pas à leur dérober quelques vieux jours qui ne vaudraient pas le soin que je prendrais de les mettre à l'abri ; à mon âge, il faut mourir pour le tombeau le plus voisin, afin de s'épargner la lassitude d'un long voyage. J'aurais pourtant bien du plaisir à visiter les forêts que j'ai parcourues dans ma jeunesse, et à recevoir votre hospitalité."

Le nom de M. Painchaud reviendra lorsqu'il sera question des missions dont il fut chargé.

Mais il faut auparavant mentionner deux prélats chers aux populations de la Gaspésie, les Archevêques Turgeon et Baillargeon, qui les visitèrent successivement et à plusieurs reprises : le premier en 1806 et 1841, et le second en 1852.

Lorsque Mgr. Baillargeon, alors Evêque de Tloa, doana la confirmation dans la Gaspésie, en 1852, il n'y avait que six prêtres pour desservir cet immense territoire. Dans les notes qu'il prenait pour son propre usage, il exprime en quel-

ques mots de temps en temps son désir de subdiviser les missions, et de mettre ainsi les secours spirituels plus à la portée des fidèles : il s'appliqua à augmenter le nombre des prêtres de manière qu'il y en avait quatorze dans le district de Gaspé, lors que le diocèse de Rimouski fut érigé en 1867.

Dans la même pensée, dit M. Cyr. Légaré (1), il encouragea les débuts du Collège de Rimouski." Si nous voulons connaître le zèle avec lequel le prélat faisait la visite des missions, nous n'avons qu'à écouter le récit de Mgr. B. Paquet (2). " Ce fut surtout dans la visite si pénible des paroisses, qu'il rendit service à l'Archevêque : on sait combien laborieuses, fatigantes et souvent périlleuses étaient à cette époque les visites lointaines de la Gaspésie, de la Baie des Chaleurs et du Labrador. Quel travail il s'imposait pendant ces visites. Il faut l'avoir vu à l'œuvre pour pouvoir se former une idée des fatigues auxquelles il se condamnait : les journées entières étaient employées à prêcher, catéchiser, confesser, confirmer, à consoler, encourager, relever les âmes abattues. Où il était admirable surtout, c'était en instruisant les petits enfants. Quelle suave simplicité ! Comme il savait se mettre à la portée de leur jeune et faible intelligence ! "

Mgr Baillargeon a quelquefois rendu compte, dans des lettres, des sentiments qu'il éprouvait en parcourant les missions : écrivant un jour à un prêtre avec lequel il était familier, il lui disait : " Je trouve ici un curé qui n'est pas si grandement logé que des princes, mais qui est plus heureux qu'eux tous. Le long de ma route j'ai vu des habitations, qui ne valent pas les palais de Rome, mais je suis bien sûr qu'il y a plus de bonheur à l'abri de ces chaumières que sous les lambris dorés ; et cette pensée me réjouit le cœur et me fait aimer mon pays. Nos bons habitants de campagne ont la crainte et l'amour de Dieu : c'est le principe du seul vrai et du seul solide bonheur. Quand avec cela ils ont leur pain quotidien, ils sont contents et heureux. Et Dieu donne ce pain quotidien à ceux qui le lui demandent et qui le servent."

Sentant que certaines parties du diocèse avaient besoin

(1) Eloge de Mgr. Baillargeon, prononcé le 30 juin 1871.

(2) Mgr. Baillargeon, sa vie, son crâson funèbre, 1870.

d'être confiées à des Vicaires-Généraux qui y résideraient, Mgr. Baillargeon s'occupa d'abord de la Gaspésie.

En 1863, M. Alain, curé de Bonaventure, étant mort, Mgr l'administrateur crut avantageux pour le bien de la religion de lui donner pour successeur M. Alexis Mailloux, l'un de ses vicaires-généraux. Il en informa le clergé de la Baie-des-Chaleurs par une circulaire du 19 août : les termes de cette lettre font connaître les intentions du digne prelat :

“ J'ai le plaisir de vous informer, leur écrivait-il, que M. le grand-vicaire Mailloux a bien voulu accepter la mission que je lui ai offerte d'aller remplacer, à Bonaventure le regretté M. Alain. Vous serez heureux d'avoir auprès de vous ce prêtre vénérable qui possède à juste titre notre confiance et qui est avantageusement connu des fidèles du district de Gaspé que son zèle a si souvent édifiés.

“ J'avais depuis longtemps à cœur de placer dans la Baie-des-Chaleurs un grand-vicaire qui partageât la sollicitude du premier pasteur et à qui vous puissiez recourir avec plus de facilité dans les difficultés qui se rencontrent parfois dans l'exercice du ministère curial. Maintenant mes vœux sont réalisés, et vous pourrez vous adresser désormais avec confiance à mon digne représentant dans la plupart des cas, où, auparavant, le recours à Québec vous était indispensable.”

Au bout de deux ans, M. Mailloux quitta Bonaventure, et l'évêque de Tloa adressa une nouvelle lettre aux curés de la Gaspésie pour les informer qu'il remplaçait son grand-vicaire par un vicaire forain qui résiderait à Carleton. Le prélat avait fait choix de M. Nicolas Audet pour le revêtir de cette charge. “ En donnant à M. Audet, disait-il, cette charge de confiance, je ne fais qu'aller au devant des désirs de ses confrères de cette partie du diocèse, qui ont su apprécier ses éminentes qualités, et surtout le zèle et la prudence avec lesquels il s'est acquitté des devoirs de son ministère de pasteur.” (1)

Jusqu'à ce que la Gaspésie fut confiée à un vicaire-général, le nombre des prêtres résidents ne suffisait pas pour la desserte, mais on y suppléait aussi bien qu'on le pouvait.

(1) M. Nicolas Audet fut nommé vicaire-général lors de l'érection du diocèse de St. Germain, et mourut dans cette charge en 1870; il était à Carleton depuis seize ans et n'avait que quarante-six ans d'âge.

En arrivant, M. le grand-vicaire Mailloux fut prié par les missionnaires de donner des retraites : il rendait compte du résultat dans une lettre du 3 février 1864 :

“ Mon cher Seigneur, écrivait-il à l'évêque de Tloa, je suis arrivé la semaine dernière de la tournée dans le bas de la Baie. Je me suis rendu jusqu'à la Malbaie. La tempérance s'est bien relevée partout. Je vous prévient que j'ai condamné l'étalage du luxe et de la vanité dans les habits à l'église surtout et dans la réception des sacrements. Il me semble que, prenant cette détermination, j'ai travaillé à empêcher nos églises d'être des salles d'exhibition, un théâtre où l'on venait se mettre en spectacle. J'ai pris le devant lorsqu'il me paraît qu'il est encore temps d'empêcher dans ce district le luxe de ruiner et de démoraliser la population. La ruine d'autres parties doit nous instruire : le concile provincial m'avait d'ailleurs suggéré ce que j'ai entrepris.”

Le digne grand-vicaire faisait allusion au passage suivant de la Lettre pastorale des Pères du troisième concile de Québec : (1)

“ Le second désordre que vous avez à combattre, c'est le luxe, dont les ravages sont visibles et dont les maux sont incalculables. En effet, si on le suit à la piste, il est facile de se convaincre que le luxe est produit et entretenu par l'orgueil, le premier comme le plus grand des péchés ; qu'il entraîne dans des dépenses excessives, et, par conséquent, ruineuses ; qu'il introduit, chaque jour, des modes dispendieuses et souvent contraires à la décence ; qu'il cause des injustices révoltantes, en portant ses partisans à contracter des dettes que leurs faibles ressources ne leur permettent jamais de payer ; qu'il précipite dans la débauche beaucoup de jeunes personnes prêtes à mépriser les devoirs les plus sacrés, pour satisfaire leur goût de la toilette ; enfin qu'il dessèche le cœur, et fait perdre cet esprit de foi et de piété, sans lequel il ne saurait y avoir de vertu véritable.

“ Ces considérations, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de détailler, ne peuvent manquer de vous inspirer une grande horreur pour le luxe. Vous retrancherez donc de-

(1) 21 mai 1863.

vos ameublements toute vanité et tout superflu ; vous élèverez vos enfants dans cette simplicité extérieure, qui est toujours l'image et l'expression naturelle de l'innocence du cœur ; et si, comme il est à désirer, vous confiez vos filles aux soins de nos bonnes religieuses dévouées à l'instruction de la jeunesse, vous seconderez de tout votre pouvoir la sollicitude qu'elles mettent à leur inspirer l'amour de la modestie chrétienne, l'éloignement des vanités du siècle, le goût du travail et l'esprit d'économie."

Pour répondre à ce dernier vœu du concile, M. Nicolas Audet, aidé de la généreuse donation de M. John Meagher, paroissien et riche marchand de Carleton, bâtit un couvent dans sa paroisse et le confia à des sœurs de charité. Le comté de Bonaventure fut ainsi doté d'une maison d'éducation, où les familles peuvent placer les jeunes filles. Les excellentes institutrices s'appliquent à inspirer à leurs élèves les goûts de simplicité tant recommandés par les premiers pasteurs. On conservera toujours dans cette maison le souvenir des deux insignes bienfaiteurs à qui est due la construction du bel édifice où sont logées les sœurs de la charité et leurs élèves.

Mais retournons en arrière pour rapporter les traits qui peuvent faire connaître l'état de la religion dans l'étendue de la péninsule gaspésienne.

Dans toutes les missions, pendant l'absence du prêtre, les catholiques observaient fidèlement l'usage de se réunir le dimanche à la chapelle pour faire leurs prières. On y chantait certaines parties de la messe, ainsi que les psaumes des vêpres. Un catéchiste était chargé de lire les prières à haute voix et d'instruire les enfants. Ces fonctions étaient confiées à un homme probe et assez instruit pour pouvoir, tant bien que mal, lire les prières de la messe d'un bout à l'autre.

M. Ferland raconte (1) que dans la visite de la Baie-des-Chaleurs, Mgr l'évêque de Sidyme rencontra à la Grande-Rivière un vieillard âgé de 82 ans qui avait rempli ces fonctions pendant de longues années ; et qui devenu aveugle récitait encore de mémoire les prières qu'il avait si souvent répétées.

(1) Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie.

Encore en 1836, il n'y avait de missionnaire qu'à Percé et Port Daniel.

La grande ambition des habitants de la Baie était alors d'avoir à Paspébiac un prêtre résidant qui desservirait le Port Daniel, tandis qu'un autre serait chargé de Bonaventure et de Cascapébiac.

“ Après 45 ans écoulés, (1) là où ne se trouvaient que deux missionnaires, non-seulement le territoire est divisé en douze paroisses possédant chacune son église et son presbytère, mais chaque paroisse a son curé et renferme une population suffisante pour requérir tous ses soins.

“ Oh! que la foi a jeté de profondes racines parmi cette population!... Qu'elle soit seulement reconnaissante des bienfaits que lui a départis la Providence! et que ses rapports avec ceux qui ne professent pas la vraie foi ne soient pas pour elle des occasions de défaillance ou d'indifférence coupable! Puisse-t-elle toujours fermer les oreilles à ceux qui voudraient lui inspirer de la défiance ou moins de docilité envers ses pasteurs!

“ En parcourant la Gaspésie, le voyageur est consolé par la vue de nombreuses croix entretenues avec décence et respect le long des grandes routes.

“ La religion a planté ce signe sacré aux lieux qu'elle veut particulièrement honorer, et elle l'a placé sur la voie de l'homme partout où il a besoin de force et de consolation.

“ La croix veille sur le champ de la mort, afin que le chrétien, conduit par la douleur auprès de la tombe de ceux qui lui furent chers, y trouve un gage d'union entre les vivants et les morts. Avec reconnaissance le nautonier salue la croix du rivage, qui lui désigne l'écueil à éviter et l'avertit de prier pour l'âme du pauvre naufragé. Succombant sous la fatigue et brûlé par l'ardeur du soleil, le pèlerin qui a suivi le chemin poudreux de la vallée, s'arrête pour se reposer près de la croix, au pied de laquelle murmure un ruisseau et qu'ombragent les longs rameaux de l'érable et de l'orme. La croix marque l'endroit où furent déposés les restes de l'inconnu qui mourut au coin du bois, sans qu'une voix amie

(1) M. Ferland écrivait en 1861. *Soirées canadiennes.*

lui adressât un mot de consolation ; rudement taillée elle apparaît au détour du tortueux sentier qui circule dans l'épaisseur de la forêt, et elle étend ses bras sur l'aventureux pionnier pour lui rappeler que, même dans ces solitudes profondes, il est toujours sous la sauvegarde de Dieu."

Après cet aperçu général, on comprendra mieux les détails qui vont suivre.

PERCÉ.

En 1801 l'on trouve M. Alexis Lefrançois (1) dans la mission de Percé ! c'est là qu'il apprenait l'anglais : " Percé m'a été d'un grand secours pour l'anglais, écrivait-il à l'évêque de Canathe. De la timidité, je suis passé à l'effronterie et à l'effronterie la plus marquée, jusqu'à prêcher mes Irlandais et, qui pis est, presque toujours le cahier à la main."

Il revenait sur le même sujet en 1802 :

"Quant à l'anglais, je n'y ai pas fait de grands progrès ; j'en suis affligé. Je n'ai trouvé aucun secours à Bonaventure, les livres même que j'avais apportés ne m'ont point été d'une grande utilité. Je travaille toujours un peu. Les Anglais de Percé et des autres endroits n'auront point de prédication de ma part : je le crains. Si Sa Grandeur descend comme on nous le fait espérer, ce sera pour moi un grand plaisir ; elle leur procurera bien des secours et, ce qui me console dans mon impuissance, ceux que je ne serais pas capable de leur donner."

M. Lefrançois se calomniait, il avait réellement acquis une connaissance suffisante de l'anglais pour être très-utile à ceux dont il était chargé.

En 1804, M. Lefrançois fut transféré à la cure de l'Île aux Coudres, mais il desservait de là la mission de Percé, le trajet pouvant se faire en trois jours. A la mission de Percé étaient alors attachés, le Cap Rosier, l'Aïse au Griffon, la

(1) A part ces missions, M. Alexis Lefrançois exerça le ministère pendant de longues années dans les paroisses de l'Île aux Coudres et de St-Augustin. Après 38 ans de travail dans cette dernière paroisse, le vénérable vieillard se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il mourut, en 1856, à l'âge de 89 ans. En voyant sa figure austère, on sentait que l'on était en présence d'un saint.

Rivière au Renard et les postes plus considérables y compris la Grande Rivière. "C'est un grand malheur, disait M. Lefrançois, qu'il n'y ait qu'un prêtre pour toute la côte nord de la Baie des Chaleurs." C'est ce qui détermina l'Evêque de Québec à y envoyer en 1807 le Père Fitzsimmons, (1) récollet irlandais qui avait passé quelques années dans l'Île du Prince-Edouard et dans le Haut-Canada. En 1808, M. Chs. Frs. Painchaud lui fut adjoint : le 12 octobre il écrivait à l'Evêque de Québec : "Le Rév. Père Fitzsimmons étant arrivé ici samedi dernier, et la mission n'étant point finie nous avons partagé la besogne. Il doit achever à Percé et à la Pointe Saint-Pierre, peut-être à Douglastown ; et moi, les quatre postes en remontant pour aller droit de Percé à Bonaventure sans arrêter. Votre Grandeur doit savoir qu'elle peut compter sur ma bonne volonté pour tout ce qu'elle veut et désire de moi."

M. Kelly (2) était alors missionnaire de Madawaska, et M. Painchaud l'alla visiter.

M. François Demers (3) remplaça M. Painchaud en 1814, M. Flavien Leclerc en 1819 (4).

M. Clément Aubry (5) en 1821. M. Thos. Caron en 1823 (6).

Dans une lettre du 13 août 1824, M. Caron informait Mgr Plessis que les gens de la Petite-Rivière demandaient la permission de construire une petite chapelle pour y faire la prière en commun les dimanches et les fêtes ; et il ajoutait :

(1) Le Père Fitzsimmons repassa en Irlande en 1811.

(2) M. J. B. Kelly ne fut qu'un an à Madawaska, et fut chargé successivement des paroisses de St. Denis et de Sorel. L'Evêque de Québec le nomma Vicaire-Général en 1836. Il fut trente-six ans curé de Sorel, et mourut à Montréal en 1854.

(3) M. F. X. Demers, en revenant de la Baie des Chaleurs, fut chargé de paroisses importantes : St. Luc, St. Grégoire, Boucherville, St. Marc et St. Denis. Il était Vicaire-Général de l'Evêque de Montréal, quand il mourut, en 1862.

(4) M. Flavien Leclerc, après avoir passé un an seulement dans les missions, fut placé à St. André de Kamouraska ; il y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1837.

(5) Il n'y a que six ans que M. Clément Aubry est mort. C'est à la Rivière-des-Prairies qu'il fut plus longtemps curé. Il aimait l'étude et l'enseignement ; à deux reprises il fut professeur à St. Hyacinthe et à Ste. Thérèse.

(6) M. Chs. Thos. Caron dirigea successivement les paroisses du St. Esprit, de St. Vincent-de-Paul, de St. Martin et de Châteauguay.

De retour d'un voyage à Québec, M. Caron écrivait de Percé. le 4 novembre 1824, à Mgr Plessis :

“ Les cinq familles d'un petit endroit nommé *Caboso*, dépendant et éloigné de la Grande Grave de deux lieues, demandent la même permission. ”

“ En profitant de l'occasion de donner à Votre Grandeur quelque nouvelle, j'ai le plaisir de l'informer que, grâce à la Providence, nous avons eu un assez heureux passage, qui n'a duré que cinq jours pleins. Je m'étais embarqué le 9 octobre au soir à Québec, et j'ai pu dire ma première messe à Percé le 15. Le vent de nord-ouest nous prit fortement à la Pointe St. Pierre, et nous parcourûmes en moins de rien la distance qu'il y a de cet endroit à Percé. Il était temps de mettre pied à terre ; car les voiles déchiraient quoiqu'elles fussent presque neuves. C'était un véritable ouragan : j'eus alors pour la première fois l'occasion d'admirer la puissance de Dieu dans les flots et les élévations de la mer. Réfugiés à l'Anse à Beaufile, nous débarquâmes le lendemain matin.

“ L'ancienne chapelle est trop petite et menace de nous tomber sur le dos. Les travaux de la nouvelle chapelle, de la sacristie et du presbytère sont suspendus jusqu'au printemps. Le carré est levé, et le tiers du lambris est posé ; l'entrepreneur doit livrer les édifices le 15 août. J'espère pouvoir gagner, en faisant la quête cet hiver, que chaque propriétaire fournisse sa part de bardeaux et de clous. Il faut environ sept cents planches pour le second lambris, et huit châssis pour clore les ouvertures.”

Autres lettres de M. Caron.

“ Percé, 19 mai, 1825.

“ Je suis arrivé de Paspébiac le 16 du présent mois pour voir mon nouveau voisin que je n'avais pas encore rencontré ; il y avait cinq mois et demi que je n'avais pas vu de prêtre. Ah ! qu'il est dur de demeurer si longtemps seul et si isolé ! Je ne finirais pas de me plaindre sur le malheur et la dureté de ma solitude, si je ne craignais de fatiguer et de lasser Votre Grandeur par mes lamentations. Mais je me

æens soulagé quand je me suis entretenu avec Celui qui a toute autorité en mains, et de qui seul je puis et dois attendre quelque adoucissement à la rigueur de ma solitude. Vous savez, aussi bien que moi, combien il est dur à un pauvre prêtre de rester seul ici, pour essayer à établir le règne de Dieu dans un endroit où l'ennemi des âmes voudrait régner, pour entreprendre la réformation des mœurs, pour résister et s'opposer au torrent. Comment, mon Dieu, un prêtre seul, et surtout moi, dépourvu de tout, talent, vertu, lumière, expérience, peut-il espérer remporter la victoire ? ”

“ Percé, 28 décembre 1824.

“ J'ai de la joie à annoncer à Votre Grandeur qu'en vertu de mes pouvoirs extraordinaires, j'ai eu la grande consolation de recevoir huit abjurations depuis mai dernier. Puissè-je encore avoir la même consolation pour le plus grand bonheur de ceux qui embrassent la vérité ! Parmi ces nouveaux convertis, il y a cinq hommes et trois filles. Il semble que Dieu veut ainsi compenser les peines et les contradictions que rencontre son indigne serviteur, en voulant se servir de lui comme d'un instrument pour une œuvre aussi grande qu'est celle de confondre l'hérésie et de rompre les liens qui attachent de pauvres chrétiens à l'erreur.”

“ Percé, 6 août 1825.

“ La permission de bâtir une petite chapelle que Votre Grandeur avait accordée aux gens d'un petit endroit appelé *Cabozo* n'étant pas mise à profit, parcequ'il ne s'y trouve pas assez de monde, j'espère que vous verrez d'un bon œil que je transfère cette permission aux catholiques des environs du Bassin de Gaspé qui sont au nombre d'une vingtaine au moins et qui ne pourront qu'augmenter bien vite. Plusieurs raisons doivent engager à laisser ériger une chapelle en cet endroit ; la première, c'est que les pauvres gens paraissent bien le désirer et sont décidés à le faire au plus tôt ;—la seconde, c'est que ces gens, qui ont trois lieues à se rendre à *Douglas-town*, ne savent pas toujours quand le missionnaire s'y trouve,

ou, s'ils l'apprennent, il est trop tard ou il leur est impossible de faire la traverse ; — la troisième pourrait être celle de ne pas laisser lieu à l'erreur de se glorifier d'être seule en cet endroit et d'y triompher."

" Percé, 16 septembre 1825.

" Je suis arrivé avant-hier de visiter tous mes postes du côté de la Rivière-aux-Renards : j'ai été cinq semaines dans cette excursion. Je dois repartir la semaine prochaine pour Paspébiac, où je rencontrerai mon voisin que je n'ai pas vu depuis le 4 de mai.

" J'ai été bien affligé d'apprendre par mon serviteur que Votre Grandeur était retenue à l'hôpital par une augmentation de son infirmité ordinaire. Plaise au Seigneur, le souverain médecin de tous les infirmes, que ce mal ne soit que passager et que Votre Grandeur jouisse bientôt d'une santé plus parfaite. Ce sont là les vœux très ardents du chétif missionnaire de Percé, qui a l'honneur, etc.

" (Signé,) C. TH. CARON, Ptre."

M. F. A. Boisvert (1) remplaça M. Caron en 1826, et alla résider à Bonaventure en 1827. L'année suivante de nouveaux missionnaires furent placés dans tous les postes. M. J. B. McMahon à Percé (2) ; M. Gagnon à Carleton (3) ; M. Célestin Gauvreau à Memramcouq (4) ; M. Malo à Ristigouche (5) et M. Naud à Nipissiguit (6).

(1) M. Boisvert est mort à Roxton en 1854. Il avait été curé à St. Césaire, St. Pie et à la Rivière-des-Prairies.

(2) M. J. B. McMahon était chapelain de l'église St. Jacques de Montréal quand il fut nommé missionnaire de Percé. Il passa ensuite six ans à Sherbrooke, et se rendit aux États-Unis.

(3) M. Jean Frs. Gagnon est mort, à 82 ans, en 1875 ; St. Pierre-les-Becquets, St. Jean Deschailons, LaValtrie et Berthier furent les paroisses dont il eut la direction.

(4) M. Célestin Gauvreau fut quatre ans à Memramcouq ; trois ans à St. Laurent ; sept ans professeur de théologie au Grand Séminaire de Québec. Les dix-neuf dernières années de sa vie se passèrent au Collège de Ste. Anne : il était Vicaire-Général de l'Archevêque de Québec.

(5) M. Malo est encore vivant et curé de Bécancourt depuis 1850.

(6) M. Naud est retiré du ministère depuis vingt ans et demeure dans la paroisse de St. Laurent, Ile d'Orléans, dont il fut curé pendant vingt-six ans.

“ M. Gauvreau passa quatre années à Memramkouc et il y connut toutes les fatigues, les peines et les privations. Il aimait à raconter les incidents curieux qui marquèrent les deux voyages qu'il fit à Québec pendant sa vie de missionnaire. On sait combien difficiles étaient les communications, alors qu'on ne connaissait ni voie ferrée, ni macadam, mais seulement le canot pour les lacs et les rivières, puis le véhicule le plus élémentaire pour franchir les portages. Il n'oubliait qu'une seule chose dans ces récits : les fatigues qu'il avait dû éprouver (1). Il a été partout le même, toujours un saint. D'abord dans les missions lointaines et difficiles auxquelles il consacra les premières années de son ministère : ensuite pendant les années où il remplit l'office de curé, puis enfin dans les diverses situations qu'il a occupées et où il a laissé les souvenirs les plus précieux et les plus vivaces dans tous les cœurs (2) ”.

M. McMahon écrit à Mgr Panet le 8 mai 1829 :

“ Je suis tout glorieux de vous annoncer la conversion du principal protestant de Percé. J'étais allé à Carleton (distance d'au moins trente-six lieues) pour aider mes confrères dans la neuveine de St. François-Xavier. J'y ai trouvé un grand nombre de personnes parlant l'anglais et qui se sont adressées à moi pour la confession. Ils n'avaient pas satisfait à ce devoir depuis le départ du Père Fitzsimmons, et étaient frès contents de me rencontrer.

“ A mon retour à Percé, je me suis hâté d'aller voir mon nouveau catholique, M. Fox, vieillard de quatre-vingt-six ans ; il était bien faible. Les protestants n'avaient cessé de dire pendant mon absence : “ M. Fox n'est pas encore catholique, il ne le gagnera pas. ” Mais grâce à Dieu il était bien ferme, et se préparait à la mort. Je l'ai enterré depuis et je vous assure que nos pauvres frères séparés sont bien mortifiés. Cela fait la sixième abjuration que je reçois depuis mon arrivée.

“ Les protestants redoublent d'efforts, faisant circuler une version calviniste de la Bible parmi les catholiques. Le

(1) Notice biographique, 1865.

(2) Oraison funèbre par M. André Pelletier.

ministre voudrait leur persuader que cette Bible ne renferme aucune différence d'avec celle de l'Eglise catholique. Il a marié deux catholiques ensemble ; mais je les ai séparés publiquement et mariés plus tard dans un temps convenable. Grâce à Dieu, je reçois des convertis presque toutes les semaines.—J'envoie à M. Fortier la liste d'une foule de choses qui manquent à l'église : j'espère qu'il aura la bonté de remettre cette liste à M. Desjardins ou à quelqu'autre charitable pourvoyeur."

Autre lettre de M. McMahon :

" Percé, 26 février 1830.

" J'ai informé Votre Grandeur que les protestants avaient fait beaucoup de bruit à l'occasion de la défense signifiée à mes fidèles de lire la Bible protestante. Cette effervescence se calme ; mais le ministre ne cesse ses efforts pour pervertir nos catholiques.

" Voici l'état des constructions : à Percé on travaille à la voûte ; à l'Anse au Griffon on a bâti la chapelle ; une autre est commencée à la Malbaie, et celle de la Grande-Rivière s'achève.

" La population totale de mes missions est actuellement de 2,460 de la Rivière-aux-Renards à la Pointe au Maquereau, mais elle varie beaucoup. Il est arrivé cette année environ cinquante Irlandais, qui ne parlent que le Gallic et se sont fixés à Percé. Il arrive assez souvent que des protestants assistent aux offices dans mon église.

" Deux orphelins sauvés d'un naufrage au Cap Rosier ont été vendus par ceux qui les ont recueillis. Comme l'un d'eux était maltraité, je l'ai réclamé et la Cour me l'a fait livrer.

" Notre population est bien pauvre ; et cet état est dû au monopole exercé par quelques marchands.

" J. B. McMAHON, Ptre Mis."

Extrait de lettres de M. Ant. Campeau (1).

“ 16 janvier 1843.

“ Le 8, dimanche dans l'Octave, j'ai reçu à Percé après la grand'messe et publiquement, l'abjuration d'un Guernesiais nommé Samuel Hopin, dont je considère le retour comme une récompense des sacrifices qu'il a faits. ”

“ 16 juillet 1844.

“ J'ai vu, Monseigneur, avec un vif plaisir l'*Unicorn* débarquer à Percé même, la veille de l'Ascension, le respectable juge Fiset et son intéressante famille, ainsi qu'un ami et confrère, M. Bardy (2). L'endroit a besoin de recevoir de temps en temps de semblables habitants, qui y répandront plus abondamment des notions solides de religion, de civilisation et de bonne justice.

“ La mission a perdu, le 25 juin dernier, une de ses bonnes âmes, Madame Winter, qui, par sa piété et sa vie exemplaire, faisait l'édification de tout le monde.

“ Grâce aux legs Robin, la chapelle de Percé se termine rapidement; le portail n'est pas du tout désagréable; il n'en cède guère à nos jolies églises de campagnes en Canada. Les gens en sont tous surpris.

“ ANT. CAMPEAU, Ptre.”

L'établissement de la société de tempérance fit époque à Percé; il eut lieu en 1842, et se propagea dans d'autres missions. M. O'Grady rendit compte à Mgr. Signay de la fête organisée à cette occasion.

“ Percé, 15 août 1842.

“ Le dernier dimanche de juillet, dit-il, a été remarquable à Percé, par la belle et grande procession de la société de Tempérance. On avoit eu soin de l'annoncer à l'avance, et

(1) M. Ant. Campeau est curé de Beaumont depuis 22 ans.

(2) M. Félix Séverin Bardy fut une des victimes du terrible fléau de 1847, le typhus. Il contracta la maladie au lazaret de la Grosse-Île et mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 septembre; il n'avait que 32 ans.

Les habitants des postes voisins affluèrent le jour de la solennité. Pendant toute la semaine on avait fait les préparatifs. Un monument magnifique fut improvisé sur le mont Joli par les soins de MM. Moriarty, Mignault, Le Bouthilier, Winter et d'autres. On l'avait orné de riches pavillons ; une batterie y avait été établie et il était convenu que l'on tirerait du bâtiment des MM. Robin un salut de 21 coups. Les plus zélés avaient offert un riche pain-bénit ; le matin je distribuai 56 cartes de tempérance à de nouveaux membres, et l'après-midi fut réservée pour la manifestation extérieure. A deux heures, la procession était organisée, après la bénédiction d'une belle bannière destinée à ouvrir la marche, et ornée d'inscriptions. La croix y brillait comme signe de victoire sur un ennemi longtemps récalcitrant. Les jeunes gens suivaient, portant de ceinturons et de jolis pavillons. Les femmes et les hommes en deux bandes séparées marchaient à double rang, tenant chacun des étendards de diverses formes. La milice sous les armes et commandée par son Capitaine venait ensuite. Le curé et ses assistants étaient entourés des personnes les plus marquants ; et la procession ainsi disposée s'étendait à une distance de plus de dix arpens. Le nombre des personnes présentes était de 1,000 au moins ; la milice tirait des salves à intervalles réglés et les canons du mont Joli alternaient avec le vaisseau en rade pour répondre. C'était un spectacle vraiment imposant et qui frappait les protestants. Après la bénédiction du monument, plusieurs orateurs adressèrent la parole aux membres de la société de Tempérance, l'on revint à l'église dans le même ordre, et tout fut couronné par la bénédiction du Très Saint Sacrement. Le règne de la boisson est donc fini : que le bon Dieu en soit à jamais remercié !

“ JOHN O'GRADY, Ptre.”

Relation d'une mission en 1844 :

“ Montés sur la barque de M. Flynn de Gaspé, nous avons quitté Percé le 14 octobre en route pour la Rivière-aux-Renards. Comme le vent était très favorable, trois heures et demie après, nous étions au Cap Rosier. Là il nous fallut

prendre un bateau-plat et deux rameurs qui nous conduisirent jusqu'à l'Anse-au-Griffon. M. Malouin nous prit sur sa berge, et à huit heures nous arrivions à la Rivière-aux-Renards. La chapelle de ce poste est petite et il y manque bien des choses : on y a levé une nouvelle chapelle ; mais une tempête de vent l'a presque renversée pendant la mission. En arrivant, nous avons appris avec bonheur qu'un brave homme du nom de Sauveur faisait le catéchisme aux enfants tous les dimanches. Chaque jour il y eut deux instructions pour toute la population et le catéchisme ; le nombre de communions fut de quarante. Un protestant du nom de Preston fit son abjuration ; et je retirai douze livres hérétiques, bibles, tracts, catéchismes protestants qui se trouvaient dans des familles catholiques. Jé dois dire que la plupart n'en connaissaient pas le contenu et ne les avaient pas lus. La population de la Rivière-aux-Renards est de 35 familles et environ 210 âmes. Nous fîmes par terre les deux lieues qui nous séparaient de l'Anse-au-Griffon. La chapelle est propre et convenable, mais il y manque une cloche, et la sacristie est absolument vide. M. Doucet leur a procuré des burettes, des images et d'autres objets. Les habitants de ces deux postes ont fait une souscription pour acheter des cloches. Le nombre d'âmes à l'Anse au Griffon est de 180 : le nombre de mauvais livres que j'ai trouvés ici est de 42. Nous demeurâmes trois jours et demi dans cette mission : quatre enfants y furent baptisés et le même nombre à la Rivière-aux-Renards.

“En trois heures nous fîmes la distance qui nous séparait du Cap Rosier, sur une barge montée de quatre rameurs. Les pêcheurs étaient occupés à sauver la cargaison de l'*Indian Chief*, vaisseau naufragé ; cependant il y eut beaucoup de monde à la mission. La pauvre chapelle est dans un état déplorable, point de lambris, de clocher ni de clôture. Je fus chagrin de ne pouvoir baptiser les enfants d'une femme catholique, dont le mari protestant ne voulait pas les laisser élever catholiquement. J'espère encore que la grâce de Dieu et les prières de la femme l'amèneront à donner son consentement un peu plus tard. On me livra ici quatre livres hérétiques, qui ne feront jamais de mal à personne. Le poste suivant est la Grande Grave, où la chapelle n'est pas prête pour

qu'on y dise la messe. Nous préparâmes ce qu'il fallait dans la maison d'une veuve. Tous les postes depuis la Rivière-aux-Renards seraient visités plus fréquemment s'il y avait un prêtre à Douglastown, comme le bien des âmes le demande. Les protestants méthodistes de ce voisinage seraient moins hardis s'ils se sentaient surveillés de près : j'ai détruit ici 24 livres wesleyens de toute espèce. Un sermon anglais et un français ont attiré tout le monde : il y a une soixantaine de catholiques. Pas encore d'école catholique dans tous ces endroits ; je désire beaucoup recevoir de Québec des livres d'école des deux langues. A Gaspé nous prime logement chez M. McKenna ; la chapelle est absolument nue ; il n'y a pas même de gradins sur la table de l'autel : aucun banc pour s'asseoir, ni clocher, ni cloche. C'est triste, dans un lieu surtout où le protestantisme domine. Les catholiques ont bien fait ce qu'ils pouvaient : ils ont souscrit \$8, pour les choses les plus nécessaires. Le nombre de familles est de 25. J'ai prêché deux fois par jour, et la plupart ont rempli leurs devoirs religieux.

“ Deux Sauvages nous conduisaient en canot à Douglastown le 2 novembre, et nous logeâmes chez M. Gaul. Nous y demeurâmes six jours, prêchant matin et soir. Sur soixante familles il n'y en a qu'une de protestante. On vient de commencer la construction d'une école. L'église est assez élégante, mais le clocher est mal fait. S'ils pouvaient avoir un prêtre, ces bons Irlandais bâtiraient une église qui correspondrait au presbytère. Après avoir confisqué une douzaine et demie de livres protestants, nous nous mîmes en route pour la Malbaie : nous apprîmes au même moment le naufrage de la goëlette *Maria*, capitaine Audet, sur laquelle se trouvaient les livres de M. Campeau, qui sont perdus. Il y a environ 300 catholiques à la Malbaie et une bonne chapelle, qui n'est pas finie. La mission a bien réussi. Les protestants sont assez nombreux, et j'ai fait disparaître quatre livres de leurs sectes déposés chez les catholiques. Nous fûmes de retour à Percé le 14 novembre. Au bout de quelques jours nous nous rendîmes à New Port, éloigné de douze lieues, et M. le curé reçut une abjuration. Du Petit Pabos à la Petite-Rivière il y a au moins 600 âmes. Nous passâmes

les derniers jours du mois dans ce dernier lieu et reçûmes, grâce à Dieu, quatre protestants dans le sein de l'Eglise.

“ M. DOWLING, Ptre.”

Lettres de M. Doucet :

“ Percé, 13 janvier 1845.

“ Comme ma santé est bonne et que je puis facilement marcher à la raquette, je me suis décidé à visiter tous mes postes cet hiver. Je ne puis entendre les gens se plaindre d'être abandonnés tous les hivers : je croirais ma conscience engagée si je ne me rendais à leurs supplications.

“ Il y a quinze jours, j'ai été appelé pour un malade à dix lieues d'ici ; j'ai fait quatre autres lieues à la raquette pour dire la messe à la chapelle la plus voisine.”

“ 20 février 1845.

“ Nous continuons à éprouver de la consolation dans notre ministère. Le nombre des associés de la tempérance augmente ; des protestants eux-mêmes viennent prendre l'engagement. Plusieurs méritent la grâce de leur conversion : M. Dowling a reçu dernièrement trois abjurations : dimanche dernier, j'ai admis une femme qui s'était instruite de la religion ; et nous recevrons, probablement, dimanche prochain, une autre abjuration.

“ 25 août 1845.

“ J'arrive du Cloridorme, situé à cinquante lieues d'ici ; c'est la première fois que je visite ce poste, où M. Campeau s'était transporté l'année dernière. Il y a sept familles dans ce lieu, et deux autres dans la Grande-Vallée. Celles-ci prévenues de la mission s'y sont rendus avec empressement, quoique la distance soit de quatre lieues. Je n'ai jamais vu des gens si contents : c'était la seconde fois seulement qu'ils entendaient la messe depuis dix à douze ans. J'y suis resté deux jours entiers ; j'ai prêché tout le temps. Tous se sont confessés, douze ont demandé le scapulaire, et j'ai fait pren-

dre l'engagement de la tempérance. A mon départ ces bons pêcheurs témoignaient leur joie par des centaines de coups de fusil.

“ En revenant j'ai fait une mission dans chaque poste. Au Cap-Rosier, j'ai reçu deux protestants dans l'Eglise. Ils étaient instruits et bien décidés à faire cette démarche importante : ils venaient de Guernesey.”

“ 24 septembre 1845.

“ MONSEIGNEUR,

Je suis bien content d'apprendre que M. Dowling est chargé de Douglstown ; parce que la gloire de Dieu et de la religion demandait que la mission fût partagée, mais je regrette de rester seul à Percé. J'ai toujours aimé les missions, je voudrais bien sauver les autres ; ce que je redoute c'est l'éloignement des confrères. ”

“ 20 décembre 1845.

“ MONSEIGNEUR,

“ A la Toussaint nous avons profité pour la première fois de vos dons : j'ai fait servir le plus beau des quatre ornements que vous nous avez envoyés. Sur l'autel il y avait une belle garniture de chandeliers de bronze argentés que je venais de recevoir de M. Hamel. M. l'avocat Martel, élève du collège de Nicolet, comme vous le savez, a chanté la messe Bordelaise, et a été assisté d'un chœur pour le reste de l'office.

“ Madame LeBouthilier m'a donné hier £10 d'après la demande que je lui ai faite, de la part de M. Desjardins, pour faire peindre une Ste. Elizabeth, sa patronne, qui sera placée dans notre église.”

“ Percé, 22 mars 1847.

“ Nous avons un accident à déplorer dans nos missions ; c'est l'incendie de l'église de Douglstown, qui eut lieu il y a huit jours. M. Dowling avait été appelé auprès d'un malade ; les effets qui étaient dans l'église ont été perdus. L'accident paraît avoir été causé par une chandelle placée

sur un banc devant le St. Sacrement. J'ai été obligé de prêter à ce cher confrère les objets nécessaires pour la célébration de la sainte messe : il n'y a pas d'autre lieu disponible que son presbytère. Il m'écrit que les paroissiens ne sont pas découragés, et qu'ils ont déjà levé la charpente d'une bâtisse dont ils se serviront en attendant l'église commencée en pierre : il espère y dire la messe à Pâques.

“ J'ai su ces jours derniers que le respectable M. Paul Gaul, de Douglastown, où les prêtres se sont toujours retirés, est mort presque subitement.”

“ Percé, 11 mars 1848.

“ Ce n'est pas une petite entreprise que de bâtir une église dans la Baie ; celle de la Grande-Rivière semble cependant devoir se terminer bientôt. Les dimensions sont 88 pieds de longueur sur 38 de largeur avec des chapelles : la fondation est en pierre. L'ouvrage est très bien fait au dire de tous les charpentiers ; à la fin de juin tous les chassis seront posés. L'entrepreneur vient d'Halifax.

“ J'ai transporté à New Port deux petits tableaux, don de M. Desjardins, notre providence.

“ C'est aussi à lui que nous devons des gradins pour chacune des chapelles ; il me dit qu'il pense en envoyer encore deux. Je n'ai pas encore de ciboire, ni de porte-Dieu. Dans tous les postes, excepté à Percé, je me sers d'une branche de sapin pour donner l'eau bénite le dimanche.

“ Je fais travailler à toutes les chapelles, à Percé, à la Malbaie, à la Grande-Rivière, à New Port. Dans ce dernier poste, on a construit de plus un presbytère qui sera d'une grande commodité.

“ N. DOUCET, Ptre.”

Lettre de M. Nérée Gingras.

“ Percé, 16 décembre 1850,

“ MONSEIGNEUR,

“ Depuis longtemps je désirais écrire à Votre Grandeur, n'ayant pas eu le bonheur de me joindre à mes confrères

pour présenter mes félicitations à mon nouvel Archevêque, lui exprimer mes souhaits pour le succès de son administration et solliciter une bénédiction sur les œuvres de mon ministère. J'en saisis aujourd'hui l'occasion avec empressement.

“ Permettez-moi de vous entretenir de mes missions. J'ai terminé la semaine dernière la visite de l'automne : elle m'a donné de la consolation. Pour affermir la tempérance, je me propose d'établir la société de la Croix.

“ L'église de Percé est maintenant en très bon état ; j'attends ce printemps un joli tabernacle, et l'ancien, qui est très convenable écherra à la Grande-Rivière.

“ M. le juge DeBlois a fait don d'un encensoir d'argent.

“ Les habitants de New-Port sont peut-être ce qu'il y a de meilleur dans ma mission ; là se trouvent les gens les plus paisibles, grâce à la tempérance qui y porte ses fruits. Ils croiraient mourir s'ils prenaient un verre de boisson : c'est là aussi que l'on voit moins de misère.

“ Leur chapelle est bien pauvre ; ils regrettent beaucoup feu M. Desjardins qui leur a donné la plus grande partie de ce qu'ils ont. Aussi en reconnaissance ont-ils fait chanter un service pour le repos de son âme.

“ C'est à New-Port que j'ai le plus de plaisir à faire la mission : ils sont si contents lorsqu'ils voient arriver le prêtre si empressés à tous les exercices.

“ La mission du Chien-Blanc se peuple rapidement : il y a à présent une dizaine de familles, composées de bien bonnes gens. On se rend chez-eux par un petit chemin de pied.

“ N. GINGRAS, Ptre.” (1).

On lira maintenant avec intérêt des lettres des mission-

(1) M. Gingras fut encore six ans curé de Percé. Il est actuellement chargé de l'importante paroisse de St. Gervais : une circonstance qui mérite d'être notée c'est qu'à un intervalle de 30 ans il fut vicaire et curé de cette paroisse. Il en était parti en 1849 pour la mission de Percé, fut chargé à son retour, en 1856, de la paroisse de St. Raphaël dans le comté de Bellechasse. En 1859, il consentit à se rendre aux Illinois pour travailler à la conversion d'un groupe de Canadiens entraînés dans le schisme de Chiniquy. Au bout de 4 ans, il fut nommé curé de St. Edouard de Lotbinière, et l'année suivante, de la Baie St. Paul.

naires de Bonaventure, de Paspébiac et de Port Daniel, remplies de détails intéressants sur l'époque embrassée par ce récit.

“ Bonaventure, 24 mai 1821.

“ MONSIEUR,

“ Comme Votre Grandeur aime à recevoir des nouvelles des parties de son diocèse les plus éloignées, concernant la religion, je lui fais mon rapport de missionnaire.

“ Mon passage de Québec à Caraquet a été comme une bénédiction ; mon compagnon, M. Blanchet, en a été quitte pour un peu de bile. Nous avons été un peu mortifiés de l'absence de M. Cooke, occupé en course apostolique. C'était le dimanche, huit jours après notre départ, il y a eu messe solennelle et sermon dans la basilique Acadienne où l'on ne s'attendait à rien moins. Le lendemain, je me suis acheminé vers Bonaventure, où le vent ne nous a permis de mettre pied à terre, que le jour de la Toussaint, comme les gens sortaient de la prière du vénérable Simon Henry. Il était tard, je leur dis donc une messe basse seulement, et ils chantèrent des cantiques.

“ J'ai fait ce printemps la mission à la Grande-Rivière, Percé et la Pointe St. Pierre. Je suis bien embarrassé pour les malades de Percé, il y a un portage de 19 lieues de forêt, si épaisse que les plus au fait de ces voyages extraordinaires ont de la peine à s'en tirer. Je marche mal en raquettes et les sages du lieu ne me croient pas capable d'entreprendre cette marche. Un missionnaire serait nécessaire à Percé.

“ J'ai hâte de voir Votre Grandeur sur ces côtes.”

Le missionnaire de Bonaventure avait encore des distances considérables en 1840 pour visiter les malades. Ecrivain à Mgr. Signay, M. Alain consultait sur la récitation du bréviaire dans certains cas :

“ Je n'ai pas de peine à croire, répondit-il au prélat, que dans les cas où il y a pour ainsi dire impossibilité, je n'y sois pas tenu. Cependant ce carême j'ai fait 28 lieues en un jour pour un malade et ça ne m'a pas empêché de réciter mon office.”

M. Alain desservait Paspébiac tous les mois ; il en rendait compte à l'Evêque :

“ J'y suis resté jusqu'à 15 jours de suite, tout seul dans le presbytère ; je suis mon valet de chambre et d'écurie ; ce n'est pas commode. Si les gens me payaient, je pourrais avoir quelqu'un au moins pour soigner mon cheval : moi je n'ai pas besoin de serviteur. J'ai une rivière à traverser pour me rendre à cette mission : l'automne et le printemps il est impossible de passer à gué.

“ Je vais à Cascapédiac tous les mois suivant l'état de la rivière. Je fais la visite de Port Daniel moins souvent.

“ Je voudrais bien avoir un catéchiste à Paspébiac, jusqu'à présent je n'ai pu en trouver.

“ Tous les ans je reçois des protestants dans l'Eglise.”

Lorsque M. Tessier fut retiré de la mission de Paspébiac, M. Alain écrivit à l'Evêque :

“ Je ne suis rien, mais je ne saurais trop exprimer combien la résidence d'un prêtre est nécessaire à Paspébiac. M. Tessier y a fait beaucoup de bien : il en serait de même de tout autre qui aurait autant de zèle et de volonté que ce Monsieur.”

“ Paspébiac, le 20 août 1846.

“ MONSEIGNEUR,—Les malheurs communs qui, depuis plus d'une année, ravagent le diocèse, semblaient nous avoir épargnés, mais malheureusement nous les avons éprouvés. Hier le feu, qui avait été mis dans les bois depuis plusieurs jours par imprudence sans doute, poussé par un violent vent d'ouest, parcourut plus d'une lieue en moins de quatre heures. Sept maisons et deux granges avec la récolte de foin qu'elles renfermaient ont été réduites en cendres ; sans compter une quantité de clôtures et le grain endommagé sur le champ. Voilà donc plusieurs habitants réduits à la misère.

“ Quant à l'église et au presbytère, le feu n'en était pas à plus de deux à trois arpents, vers le soir, lorsque le vent devint un peu moins violent. Sans le secours de la divine Providence que nous invoquions avec ardeur, sans la protection de Marie Immaculée, patronne de l'Eglise, tous ce

édifices auraient été consumés, et je serais aujourd'hui sans temple et sans logement.

“Le feu continue encore dans les bois qui nous environnent ; nous ne serons en sûreté que lorsqu'une pluie abondante sera venue éteindre les brasiers.

“C'est vous, monseigneur, qui ornerez nos églises. J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance les deux beaux ornements destinés à la mission du Port-Daniel. Le jour où je célébrai pour la première fois avec l'un de ces ornements, les gens ouvraient les yeux bien grands : ils n'avaient rien vu d'aussi beau dans leur chapelle. Je profitai de l'occasion pour leur dire que leur conduite chrétienne devait me mettre en état de montrer de la gratitude envers le premier pasteur, et de lui faire un rapport consolant.

“ F.-X. TESSIER, Ptre.”

“ Paspébiac, 8 mai 1848.

“ MONSEIGNEUR,

“Voilà à peu près un an que j'ai eu l'honneur de rendre compte de mes missions à Votre Grandeur : mon intention cette fois est de vous faire connaître le résultat de chaque année de mon séjour à Paspébiac, afin que vous puissiez juger de l'avantage que les gens ont retiré de la résidence d'un prêtre au milieu d'eux. Dans le temps de Pâques 1846, j'ai fait faire la première communion à soixante-seize personnes. Le jour de la St. Pierre, fête de mes pêcheurs, quarante personnes ont approché de la sainte table : ce qui était inouï à ce lieu. Les premières communions en 1847 ont été de cent vingt ; à la fête de Noël dernier, cent trente personnes ont communié. Je compte deux cent cinquante personnes agrégées à la société de tempérance totale, que j'ai établie le 15 février 1846. Deux de ceux qui ont manqué à leur engagement ont péri misérablement : l'un s'est noyé et l'autre est mort par suite d'un autre accident ; ce qui a été regardé comme une punition de Dieu.

“ F. X. TESSIER, Ptre.”

M. Zéphirin Lévêque, en succédant à M. Tessier, lui rend un excellent témoignage.

“ J’ai à Paspébiac, écrivait-il le 11 juillet 1849, une nouvelle église en bois parfaitement finie et dans le meilleur ordre et goût ; et une sacristie à l’avenant. M. Tessier s’est donné beaucoup de trouble pour mettre tout sur le meilleur pied possible, tant l’église que les autres bâtisses et la terre. La Confrérie du Sacré-Cœur de Marie compte déjà cinquante associés ; et vendredi, fête de St. Pierre, j’ai érigé un Chemin de Croix que M. Tessier avait préparé. Il fait un excellent effet, et j’espère beaucoup de cette dévotion pour l’augmentation de la dévotion parmi les gens. J’en ai un autre que je destine au Port Daniel.”

La lettre suivante est une de celles qui au besoin peut prouver avec quelle sollicitude le clergé a toujours travaillé, même au prix de sacrifices personnels à l’instruction et à l’éducation du peuple.

“ Port Daniel, 20 décembre 1807.

“ MONSIEUR,

“ Pour remédier autant que possible à plusieurs maux que nous avons à déplorer, j’ai cru devoir au prix de quelques sacrifices maintenir les écoles déjà établies et qui seraient tombées, et encourager par tous les moyens en mon pouvoir le défrichement des terres. Mes efforts n’ont point été sans quelques résultats avantageux.

“ Les écoles, indépendamment des avantages temporels qu’elles procurent, sont ici indubitablement un puissant moyen de moralisation. Retirer les enfants des dangers où ils sont exposés dès leur bas âge, confier leur éducation à des maîtres religieux et zélés, leur donner des aptitudes nouvelles en les appliquant de bonne heure au travail et à la pratique des vertus de leur âge ; voilà ce qu’il n’est possible d’obtenir qu’au moyen de bonnes écoles et ce que réclament impérieusement le salut de ces pauvres enfants et l’avenir des familles. Les trois écoles établies au Port Daniel sont sur un assez bon pied et suffisent amplement aux besoins de cette mission. Des maîtres venus des écoles normales y

enseignent avec succès et les résultats déjà obtenus sont sensibles. Il est facile de distinguer au catéchisme comme dans leur conduite privée ceux qui fréquentent les écoles d'avec ceux qui n'ont pas le même avantage.

“ Puissent-ils devenir à leur tour des précepteurs dans leurs familles, les moniteurs de leurs frères et sœurs ! et, s'il est possible plus tard, comme je l'espère, d'introduire de bons livres dans les familles, ces livres seront lus avec empressement et les bons fruits qu'ils produiront seront pour les parents un dédommagement de tous les sacrifices qu'ils font aujourd'hui pour soutenir leurs écoles et rétribuer convenablement les instituteurs qui les dirigent.

“ La pêche qui a été de tout temps d'occupation favorite des habitants de la Côte, tiendra pendant longtemps encore le premier rang dans leur estime. Habités à courir les chances du hasard, à vivre de peu ou à se trouver parfois dans l'abondance, suivant les circonstances où ils se trouvent, les rudes travaux des champs ne leur sourient guère. Par une illusion étrange, l'aisance et les richesses au moyen d'un travail assidu et de tous les jours, leur paraissent trop chèrement achetées. A leurs yeux la pêche du nord est le secret de gagner beaucoup en peu de temps et avec peu de travail. Attirés par l'appât du gain, ils conservent moins d'attrait pour le cercle de la famille. Leur absence fait retomber sur les femmes et les plus jeunes enfants tout le soin de la maison et de la petite semence, qui ne consiste que dans un jardinage. Et l'on n'a pas pensé aux accidents auxquels on s'expose, ni aux insuccès bien trop fréquents, ni aux dangers que courent les enfants sans surveillance, ni à la position pénible faite à la mère laissée seule pendant des mois. Les maux qui en résultent sont si considérables qu'on devra faire les plus grands efforts pour y mettre un terme. Déjà, quoique l'agriculture ne soit encore que secondaire et que toutes les prédilections soient pour la pêche, on constate néanmoins avec joie un retour marqué vers les travaux de la terre et une tendance heureuse vers une vie plus calme et plus paisible. Elles sont rares maintenant les familles qui n'ont point un petit champ à ensemercer, et qui ne s'efforcent d'ajouter tous les ans un défrichement à leur terre déjà cultivée. La

pêche du nord est aussi généralement abandonnée par toutes les familles un peu aisées ; les accidents survenus ce printemps dans les passages, et l'expérience des dernières années ont découragé les plus ardents même et leur ont fait comprendre surtout ce qu'ils perdent à s'éloigner de leur terre pendant une si grande partie de l'année. Ils sont un peu fatigués de ces tentatives périlleuses, de sorte que j'ai lieu de présumer que, dans ma mission au moins, le nombre de ceux qui s'éloignent ainsi se réduira désormais aux plus nécessiteux, obligés à se mettre en service, et à suivre leurs maîtres où il leur plaît de les conduire, tandis que les familles stables, qui s'aident de la pêche et de la culture, pourront beaucoup plus facilement que par le passé arriver à une honnête aisance, fruit de leur industrie et d'une vie plus laborieuse.

“ La pêche qui avait été bonne pendant l'été a été presque nulle cette automne par suite de pluies torrentielles et du mauvais temps : les familles qui n'ont pu envoyer de poisson à Québec, n'ont pour la plupart obtenu aucune avance de leurs marchands pour leurs provisions d'hiver et se trouvent en conséquence dans la position la plus critique. La plupart auront beaucoup à souffrir pendant la saison qui commence.

“ Le nombre des communicants dans les deux missions est maintenant d'environ 600. Neuf enfants ont fait leur première communion à New-Port et dix-huit au Port-Daniel ; il y a eu 56 baptêmes, 11 mariages, 12 sépultures et 2 abjurations. L'école de New-Port est bien fréquentée et fait du bien.

“ E. BEAULIEU, Ptre.”

HOSPICE ST. JOSEPH.

Ile à la Crosse, 14 Janvier 1879.

À LA RÉVÉRENDE SOEUR CHARLEBOIS, ASSISTANTE.

Ma Rév. et bien chère Mère,

Nous voici déjà rendues au 14^{me} jour d'une nouvelle année, et tout en disant " Fiat " nous demandons que le calice s'éloigne de vous et de nous, et que les 351 jours à venir ne soient pas comme ceux qui viennent de s'écouler, tous marqués de la Croix et des épines. bercée de cette espérance, je me livre tout entière à l'impression du moment, c'est-à-dire, à la douceur que j'éprouve en m'entretenant avec vous. Connaissant l'affection que vous portez aux Missions du Nord nous vous en parlons avec plaisir, certaines d'avance d'être lues avec intérêt. La dernière lettre vous ayant mise au courant de bien des choses qui nous regarde j'entrerais en d'autres détails cette fois-ci.

Les Saintes Ecritures nous apprennent qu'avant notre existence il y eut dans le ciel un grand combat ; " Michel et ses Anges qui combattaient contre le Dragon." Ce combat commencé dès le temps de la Création s'est renouvelé très souvent et se renouvelle encore de nos jours, presque à notre porte. Depuis quelques semaines, bien chère Mère,

nous sommes en prières pour obtenir aux Cris du Lac Poule d'Eau, la grâce d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile. Ce nom vous est familier n'est-ce pas, chère Mère ? Il vous rappelle aussi, sans doute, vos épreuves, votre grande anxiété sur les bords de la célèbre rivière Poule d'Eau, lors de votre voyage en 1871, en la compagnie de Mgr Graudin. C'est à quelque distance de là qu'est situé le Lac, sur le bord duquel sont fixés les Sauvages que l'on appelle ici " Les Cris du Lac Poule d'Eau. "

Je pense qu'il est à propos de vous dire ici, chère Mère, que la Mission du Lac Vert fondée par le R. P. Moulin, depuis trois ans, doit maintenant être desservie par les Missionnaires de l'Île à la Crosse, qui n'y resteront pas, mais qui iront y donner une Mission 2 fois par année. Au mois de mai dernier, le Rév. Père Moulin, fidèle à la voix de ses supérieurs, dit adieu à sa chère Mission de St. Julien qu'il avait arrosée de ses sueurs et semée de ses fatigues, pour porter la bonne nouvelle ailleurs. Le R. Père Legeard est donc allé au Lac Vert au mois d'août, mais comme c'était pendant les travaux et que beaucoup d'hommes étaient absents, peu de personnes ont profité de sa visite.

Dans son grand désir de ne voir aucun de ceux confiés à ses soins privés des avantages et des secours de la religion, il renvoya le R. Père Chappellière au mois d'octobre.

Le bon Père partit le 15 du mois en canot d'écorce et s'y rendit heureusement. Nous étions toutes en prières pour le succès de cette Mission et le bon Dieu a daigné nous exaucer.

La voix du Prêtre fut écoutée avec docilité.

Tous vinrent avec assiduité aux exercices de la Mission. Il y eut beaucoup de confessions et la communion générale eut lieu le 8 décembre, fête de notre Mère Immaculée. Ce beau jour faisait oublier au Missionnaire ses peines et ses fatigues, tant il était heureux de voir ces âmes, rachetées au prix du sang de Jésus, arrachées des ténèbres de l'infidélité et marchant maintenant à la lumière de la Foi. Le temps du repos pourtant n'était pas encore arrivé puisqu'il recevait l'ordre de son supérieur d'aller visiter les Cris du Lac Poule d'Eau, voir si quelques-uns " voudraient de la prière " ou du moins laisser baptiser leurs enfants.

Le 10 décembre accompagné de deux bons voyageurs, il partit en traine à chiens et se rendit le soir même au Lac Poule d'Eau, où il fut bien reçu.

On le fit entrer dans la maison du chef, où il y avait dix-sept personnes assises à l'entour du feu ; là on lui donna la place d'honneur, c'est-à-dire, au centre du groupe. Bientôt on lui dressa une table, ayant pour nappé, un tapis de grosse toile d'emballage bien sale, sur laquelle furent posés un pot et une assiette. On apporta une grande plattée de poisson, puis une chaudière de thé. Le chef et toute sa parenté se placèrent de chaque côté. Il n'y avait ni couteaux ni fourchettes, et les pauvres gens sentant bien que le Père ne mangerait pas avec ses doigts, fouillèrent partout à la recherche et finirent par trouver une vieille fourchette qu'on nettoya et qu'on passa au chef : celui-ci la remit au Père, puis le repas commença.

La conversation était animée, mais personne n'entama la question de la religion. Lorsque le Père eut achevé son repas le chef de la famille prit courtoisement son assiette et mangea ses restes. La soirée se passa en conversation sans pouvoir cependant toucher au sujet important. L'heure de dormir venue on n'avait encore que le centre de la loge à offrir au Père. On débarrassa un petit espace, mais les compagnons inséparables des Sauvages ne mirent pas longtemps à le franchir. Une fois en butte à une semblable persécution, adieu donc le sommeil.

Le lendemain la maison fut constamment remplie de visiteurs ne laissant ainsi aucun moment libre.

Enfin le 12, on procura une loge au Père, et celui-ci se trouvant seul et libre d'agir, commença à catéchiser quelques personnes, qui avaient reçu le baptême, mais qui ne savaient autre chose que le signe de la Croix.

Maintenant, chère Mère, je vais laisser parler le Père et à peu près comme les choses nous furent racontées je vous les répèterai à mon tour.

“ Le Vendredi, ” dit le Père, “ je fis le tour des trois maisons et des six loges qui forment le campement, afin de voir tout le monde. Dans une des loges un enfant se mourait et voulant sauver cette âme, je demandai à la mère si

elle voulait que je la baptise. "Je demanderai à mon mari" répondit-elle. Le mari interrogé, répondit à son tour qu'il en parlerait aux anciens. Je compris alors que c'étaient les anciens qui réglaient tout dans la bourgade, et que tant qu'ils refuseraient de recevoir la lumière, les autres resteraient sourds à ma voix. Je me décidai donc à avoir un entretien privé avec eux et les fis inviter en conséquence de venir chez moi tous les quatre. Ces messieurs se nomment : "Le mangeur de terre," c'est lui qui est le plus âgé et le plus influent ; le second s'appelle : "La Belle Couverte." Le troisième porte pour titre, "L'Aurore, ou le jour qui commence à poindre." Celui-ci se croit en réalité une vraie lumière, et s'imagine qu'il éclaire ses semblables. Le dernier est "Le raconteur."

Deux seulement se rendirent à l'invitation, les deux autres crurent qu'ils avaient quelque chose de plus important à faire que de venir parler religion. "Mangeur de terre" était occupé à prendre un bain de vapeur prescrit par leur superstition, tandis que l'autre donnait un festin, en honneur de leur dieu, et faisait battre le tambour pour savoir si son enfant malade allait revenir à la santé. Oh ! que le cœur me faisait mal sachant ces choses et je suppliais Dieu de vouloir bien leur ouvrir les yeux. Je ne parlai pas de religion aux deux qui vinrent me voir car le moment n'était pas favorable mais j'agis de sorte que quand ils se retirèrent nous étions bons amis.

Le lendemain je fis de nouveau le tour des maisons et loges, pour inviter tout le monde à la messe du Dimanche. Je vis le petit malade, qui n'allait pas mieux, et je demandai encore de le baptiser. "Non," dirent-ils, "nous avons nos coutumes et nos usages." J'étais presque découragé. Tout de même, le lendemain, Dimanche, à 8 heures du matin je sonnai ma petite cloche pour appeler à la messe. J'attendis longtemps mais personne ne venait. Pauvres gens ! me disais-je, ils refusent la grâce que Dieu leur envoie, et je priais pour eux de toute la ferveur de mon âme. Pendant que j'étais encore ému, un jeune homme vint me demander si c'était le temps de venir à la prière. "Oui, lui répondis-je. J'ai sonné, il y a longtemps,

mais personne ne vient." Ce jeune homme désirait embrasser la religion mais ses parents s'y opposaient. "Ils ne l'ont pas entendu," dit-il, "si tu sonnais près des maisons ils viendraient tous."—S'il n'y a que cela, dis-je, à mon tour, la chose est facile." Ma confiance commençait à renaître, puis prenant ma clochette je la sonne d'un bras vigoureux tout en faisant le tour du camp. Presque tous se rendirent à l'appel.

Pendant que je revêtais les ornements sacrés, ces bons sauvages, assis par terre, les pieds croisés en avant à la façon des tailleurs, faisaient la causette assez fort pour me déranger. Je ne puis les laisser continuer ainsi pendant la messe, alors je me tourne et je leur dis : "c'est égal, on ne va pas parler." Ils se turent ; mais ils commencèrent à bourrer leur pipe. Nouvel embarras. Je me retourne de nouveau et je leur dis, après avoir supplié le St. Esprit intérieurement de les rendre dociles à ma voix : c'est égal on ne fume pas non plus. Tous déposèrent leurs pipes au même instant. Je craignais alors de les voir partir, mais non. Tous restèrent et furent très attentifs à toutes les cérémonies jusqu'à la fin. De mon côté je priais Dieu de toute mon âme de ne pas permettre que ces pauvres enfants des bois restent sourds à la grâce.

Aussitôt la messe finie je leur adressai quelques paroles sur l'importance du salut puis nous conversâmes sur différents sujets, sans que je pusse trouver l'occasion d'introduire celui que j'avais le plus au cœur. Nous nous séparâmes sans que les Sauvages témoignassent le moindre désir de se faire instruire. Le soir, le même jeune homme qui était venu le matin revint me dire qu'on attendait encore la messe et demanda à quelle heure elle allait commencer, ajoutant que si je sonnais ils viendraient tous. "Il est trop tard maintenant, lui dis-je, de faire aucune exercice et je ne veux pas prêcher non plus car je vois bien qu'ils n'ont pas envie de se faire chrétiens."

Je lui parlais ainsi pour qu'il répète mes paroles et leur laisser voir qu'ils étaient libres d'accepter la grâce ou de la refuser. Personne ne revint. Lundi matin donc, je fis mes préparatifs de voyage et dans la journée

j'allai dans les maisons et dans les loges leur faire mes adieux. Plusieurs me dirent alors : " Je ne te donne pas la main. J'irai te voir ce soir chez toi. " En effet, un certain nombre tint parole, et parmi eux deux des anciens. Quand la conversation commença à languir j'en profitai et leur parlai ainsi : " J'aurais désiré voir les anciens ; je les ai invités tous les quatre afin de savoir ce qu'ils pensent de la religion. Je n'en ai vu que deux, les mêmes qui sont ici ce soir. Comme les autres n'ont pas voulu s'y rendre je vous demande maintenant à vous et je vous prie de me répondre : Que pensez-vous de la religion ? de la prière ? L'un d'eux me dit : " Je ne hais pas la religion. J'aime les Missionnaires ; ils peuvent venir quand ils le veulent instruire ceux qui ont été baptisés, mais pour les autres, nous avons nos usages et il faut les suivre. " — " Et toi, qu'en pense-tu, demandai-je au second ancien. " — " Ce n'est pas la première fois, " dit-il, " que je vois le Missionnaire. Quand j'étais jeune j'en ai vu un qui nous a parlé comme ceci : " Vos médecines ne sont pas bonnes. C'est le vilain manitou qui vous les donne. C'est mal ça. Apportez-les moi toutes, et nous allons mettre le feu dedans. " On apporta toutes nos médecines et le Missionnaire en fit un tas et les brûla toutes. Mais il ne nous donna pas d'autres médecines à la place. Qu'arriva-t-il alors ? Tout notre monde tombait malade, et n'ayant pas de médecine pour leur faire boire ils mouraient tous. Pas mal de lunes après, un autre Missionnaire est venu nous voir, c'était Mgr Taché on lui a dit, ce que l'autre avait fait et comme tout notre monde mourait. Il nous dit qu'il y avait des médecines qui étaient bonnes, qu'on pouvait s'en servir et qu'on aurait dû ne jeter que les mauvaises. Je suis parti de là après et je n'ai plus revu le Missionnaire. Comme je ne connais pas les bonnes médecines d'avec les mauvaises, je les ai toutes reprises. " Laissant là le sujet de médecine je l'interroge sur sa croyance et je lui demande : " Quand tu seras mort, où penses-tu aller ? " — " Nos grand-pères, les anciens, ont appris de leurs grand-pères ce qu'ils nous ont dit comme ceci : " Si quelqu'un vient dans ta maison donne lui à manger. Si quelqu'un te fait du mal, ne te venge pas, et s'il vient dans ta maison donne lui à manger quand même. Fais du bien à

ton semblable. Si tu fais cela, tu iras à droite, avec Dieu. Si tu fourche tu iras à gauche. Maintenant c'est de valeur pour être bons, on est porté au mal malgré soi."—C'est bien ce que tu dis lui répondis-je à mon tour. Lorsque Dieu a mis l'homme sur la terre, il lui a dit la même chose : " Marche droit. Ne fais tort à personne. Exerce l'hospitalité. Si tu fais cela tu iras à droite, c'est-à-dire au ciel ; si tu ne le fais pas tu iras à gauche, c'est-à-dire en enfer. Les premiers hommes qu'il y a eu sur la terre, trouvaient cela de valeur pour être bons, tout comme vous autres. Leur nature les portait sans cesse vers le mal. Le bon Dieu a eu pitié d'eux. Il leur a donné des lois, une religion qui donne les moyens d'être bons. Ce sont ces lois là que vous ne connaissez pas et que je puis vous enseigner si vous le désirez." Partant de ce principe je leur fis un exposé bien simple mais détaillé de nos saints mystères, qu'ils écoutèrent dans le plus grand silence.

Ayant cessé de parler et personne n'opposant d'objection, je désirais avoir les deux autres anciens pour les forcer de répondre d'une manière ou d'une autre, puisque l'opinion des vieillards avait tant de poids. " Comme nous sommes sur ce sujet, leur dis-je, pourquoi n'enverrions-nous pas chercher les deux autres anciens afin de connaître leurs pensées à eux ? " Un jeune homme courut à l'instant les chercher et ils vinrent de suite. Les mettant, en peu de mots, au courant du discours j'exprimai mon désir de savoir ce qu'ils en pensaient. Je tenais à faire parler " Mangeur de terre " puisque sa parole avait beaucoup d'influence sur les trois autres. Les deux nouveaux arrivés s'excusèrent de répondre ajoutant qu'ils parleraient les derniers. Me tournant alors vers celui qui parla si bien d'abord je le priai de prendre la parole. Cette fois-ci il me refusa. " Pourquoi ne veut tu pas le faire, lui demandai-je ?"—" C'est, dit-il, parce que tu réponds trop vite. Vous autres blancs, vous parlez trop vite. On n'a pas fini de dire une chose que vite vous nous volez la parole, comme tu viens de faire. On ne parle plus. Je ne dirai rien." Je compris que j'étais dans de mauvais draps et il fallait sortir tant bien que mal. "C'est la première fois que je me trouve dans une pareille assemblée ajoutai-je. Je ne connais pas vos usages. Je te remercie de me les faire connaître. Main-

tenant, je m'y conformerai." Ma réponse ne l'adoucit pas, car il reprit avec chaleur : " Tu nous méprise, tu méprises nos usages, notre manière de faire, etc. ;" et il continua sur ce ton, me disant des choses piquantes, mortifiantes et même humiliantes. Je souffris tout sans dire mot. Il s'arrêtait, puis reprenait, je ne disais rien. Quand il eut fini de parler j'attendis encore quelques instants, enfin je présümäi qu'il avait fini son répertoire, et je repris. " Je ne vous méprise pas, au contraire, si je vous méprisais je n'aurais pas quitté ma famille que j'aime beaucoup, tous mes amis, mon pays ; je n'aurais pas tout quitté pour venir ici pour l'amour de vous autres. Il y a longtemps, bien longtemps que je pense à vous. Je suis arrivé à l'île à la Crosse il y a trois ans et apprenant alors qu'il y avait des gens ici qui ne connaissaient pas le bon Dieu, j'ai commencé à prier pour vous et depuis ce temps je pense à vous et je prie. Quant à vos usages, je ne les méprise pas non plus. Il y a plusieurs choses que vous faites que je trouve bien, qui sont très bonnes ; seulement comme il y a des choses qui pourraient être meilleures j'aime à vous les faire remarquer." Un des anciens prit alors la parole et dit : " C'est bien parler ça. C'est bien dit." J'avais obtenu mon pardon. Il était temps, car je venais de passer un vilain quart d'heure. "Maintenant, dis-je, si vous voulez bien me dire chacun ce que vous pensez de la religion, afin que je sache si on pourra revenir vous voir. ou bien si vous aimez mieux qu'on ne vienne pas." Un des derniers arrivés répondit : " Je t'ai déjà dit ce que je pense." C'est celui qui avoua qu'il aimait le Missionnaire mais qu'ils avaient leurs usages et qu'il fallait continuer à les suivre ; ce qu'il répéta en présence de tous ceux alors présents." Et toi, dis-je, à " Mangeur de terre, " que dis tu ? Celui-ci est le chef quoiqu'il refuse le titre. " J'ai quelque chose à te demander, mais ce sera quand nous serons seuls répondit " Mangeur de terre, " puis il continua. J'aime la religion, j'aime les Missionnaires. Ça me fera plaisir de les voir chaque fois qu'ils viendront pour instruire ceux qui sont baptisés. Pour nous, je pense que c'est mieux de faire comme nos anciens ont fait." La conversation se prolongea tard dans la nuit. Enfin quand ils furent tous partis " Mangeur de

terre” fit sa demande et la voici : il voulait savoir s’il faisait bien le signe de la Croix, et il se signa : “ Au nom du Père, du St. Esprit et du Fils. ” Lui ayant expliqué ce qu’il désirait savoir il partit content. Tous revinrent le lendemain, me donner une poignée de main avant mon départ, et les femmes étaient à la porte de leurs maisons et de leurs loges pour me saluer au passage. Le midi quand nous fîmes halte pour préparer un petit dîner je ne parlais pas, car j’étais triste pensant qu’il était inutile de retourner vers ces pauvres gens. Un de ceux qui m’accompagnait voyant mon silence prolongé me demanda si je pensais à ceux que je venais de quitter. “ Oui, répondis-je, j’y pense beaucoup. Je ne sais s’ils pensent à moi.—“ Oh oui, reprit-il : ils pensent à toi et ils t’aiment fort. Cette nuit après qu’on t’a laissé, on a parlé longtemps ensemble. Le jour commençait à paraître et on parlait encore sur ce que tu nous a dit. ” Ces paroles jetèrent un rayon de lumière dans mon âme et me faisait regretter la nécessité qui ne me permettait pas de prolonger mon séjour au milieu d’eux encore quelques jours. Mais je n’avais plus que deux pains d’autel et il fallait revenir chanter la messe de minuit au Lac Vert. Dieu soit loué ! La bonne semence est jetée. Puisse-t-elle germer et porter des fruits dans une seconde visite que je leur ferai au printemps. ”

C’est à nous maintenant, chère et bien-aimée Mère, à prier que Dieu daigne préparer ces pauvres âmes et recevoir ses grâces. Veuillez nous aider et faites prier nos chères Sœurs car le Missionnaire retournera au Lac Poule d’Eau au mois de mars ou d’avril.

Après vous avoir donné ces détails que je croyais vous intéresser, parlons de nos affaires domestiques. Permettez que notre Très-Honorée Mère reçoive ici nos sincères remerciements pour la grande bonté qu’elle nous témoigne en nous envoyant les circulaires imprimées. Nous les avons reçues jusqu’au mois de juillet. Quel bonheur en parcourant ces lignes qui nous mettent au courant de ce qui se passe dans notre cher chez-nous. Merci à ma chère Sœur Collette de les rendre si intéressantes. Merci à ma chère Sœur Thibodeau et à ses chères collègues pour la fatigue qu’elles se donnent pour les imprimer. Que ne nous est-il

donné de continuer à parler de nos joies ! Hélas ! la liste n'en est pas longue ; aussi nous faut-il passer bien vite au contraire.

Notre première épreuve a commencé cette année par la maladie du Rév. Père Légeard qui arrivait à l'infirmerie le 13 mars, pour n'en sortir que le 17 juillet. Ma Sœur Marguerite Marie et moi ayant tant de besogne déjà, il fallait de surplus soigner ce cher malade, nos Sœurs Langelier et Gauthier étant toujours à la classe. Notre position n'était pas des plus agréables, surtout avec la perspective du prochain départ de ma Sœur Gauthier, qui nous laissa le 6 mai. Cette chère Sœur se berçait de l'espoir que les lettres lui permettraient de rester, pour nous aider, jusqu'à l'arrivée de notre chère Sœur Supérieure. Quand enfin ces messives si désirées arrivèrent, ma Sœur Gauthier était déjà loin. Notre position était très embarrassante : ma Sœur Langelier seule à la classe, avec ses enfants qui ont presque tous eu la picotte volante, et nous, avec nos petites forces. Ma Sœur Marguerite Marie avait presque toujours ses palpitations de cœur qui la tenaient dans une grande faiblesse, et moi j'ai déposé les armes, le 23 juillet, pour caresser mon oreiller pendant une semaine. Enfin le 23 août nous eûmes le bonheur d'embrasser notre chère Sœur Supérieure et nos deux courageuses auxiliaires, Sœurs Nolin et Mercier. Le plaisir de les voir rétablit nos santés, sans toutefois nous faire égaux Samson ; tout de même nous soutenons mieux à notre besogne.

Quelques jours après l'arrivée de Sœur Supérieure, il y eut un peu de changement dans les offices, ce qui nous amusa fort, vu que le STIRAROUT se mange rarement dans ce pays. Après ces distributions nous fêtâmes Ste. Rose de Lima, patronne de notre chère Sœur Supérieure. Nous sommes allées prendre un congé dans une des Iles qui avoisinent la Mission, afin de nous dédommager un peu des privations de l'année. Que ne fut pas notre surprise en voyant paraître au pic-nic un beau gâteau de Savoie en glacis. Ce cadeau fut mis dans la caisse de Sœur Nolin à l'insu de notre chère Sœur Supérieure par notre bonne Sœur Ste. Thérèse. Jugez de l'émotion générale en voyant cet objet de luxe et d'un tel prix rendu dans le Nord, où il n'y a pas même de pain.

Le 13 septembre nos élèves entraient en classe au nombre de 50. C'est plus que nous ayons eu encore. Le 19, nous reçûmes une pauvre orpheline montagnaise, du nom de Rosalie ; elle était bien malade et il fallut la faire administrer. Le 24, un Montagnais, qui perdit sa femme au printemps dernier, nous donna son petit garçon âgé d'environ 7 ans, nommé Georges. Le 4 octobre, nous augmentions encore notre nombre par la réception d'une autre orpheline montagnaise, Thérèse, et le 19, celle-ci fut suivie par Marie Suzanne Puinée. Cette dernière n'est pas orpheline, mais elle appartient à des parents indifférents pour leur religion. Nous espérons les gagner en les attirant à la Mission pour voir leur fille.

Enfin, nous nous sommes vues forcées de prendre plus d'orphelins et d'orphelines cette année, parce que le Bourgeois ayant refusé de donner des habits aux Sauvages, comme il en avait l'habitude tous les ans, ces pauvres gens faisaient bien pitié, étant presque nus et n'ayant pas de poudre pour chasser ; ils viennent nous donner leurs enfants, disant, qu'au moins ceux-là ne mourront pas de faim pendant l'hiver. Nous ne pouvions pas les refuser. Notre joie éclatait le 22 du même mois à l'annonce des lettres arrivées de St. Boniface et de notre cher Canada. Pourquoi faut-il qu'elle soit de si courte durée ? Hélas ! ces lettres nous apprenaient que la santé de notre Vénérée Mère Supérieure Générale ne s'améliorait point ; de plus, la mort de notre Illustre Cardinal Protecteur et de Son Excellence Monseigneur Conroy. On nous enseigne que la souffrance purifie l'homme. Ayant cette pensée en vue nous acceptâmes nos peines, et nous nous hâtâmes d'accomplir les souffrances demandées pour ces éminents prélats. Le 10 novembre, notre bonne et si dévouée Marcelline tombait gravement malade, à la suite de trop de fatigue. Le 13, la mort enlevait notre petite sourde-muette, aveugle, sœur de la petite Marie Thérèse que ma Sœur Supérieure a laissée chez les Bonnes Sœurs de la Providence. Cette malheureuse enfant paraissait n'avoir pas plus d'intelligence qu'un petit animal. Il fallait la surveiller constamment car elle était rendue au point de manger ses excréments. Ce même jour est morte à la Mission, une bonne Sauvagesse Crise. Nous l'assistions et elle nous témoignait un grand désir d'être

enterrée près de notre regrettée Sœur Dandurand. “ Je l’aimais tant, ” nous disait la mourante, “ que je voudrais dormir à côté d’elle. ” Ses désirs ont été accomplis. La même fosse a reçu les restes de la Sœur, et de la Sauvagesse. Le 14, nous entrions en Retraite, laissant notre chère Sœur Supérieure qui se proposait de remplacer les priantes, et Sœur Mercier qui l’assistait, en ayant soin des classes. Nos prières étaient sans doute bien efficaces puisqu’à peine étions-nous en Retraite la fièvre scarlatine s’est déclarée parmi les pensionnaires. Le 19, deux d’entre elles tombèrent malades, avec des symptômes alarmants. Nos 53 élèves y ont passé. Deux du nombre ont été menacées de la mort, mais grâce à Dieu elles se sont rétablies. Pendant la maladie nous fîmes avertir les parents que s’ils désiraient retirer leurs enfants à cause de la contagion, ils étaient à même. Il y en eut une quinzaine qui rentrèrent au sein de la famille. Parmi ceux qui sont allées chez leurs parents plusieurs ont été très malades. Une petite fille de 10 ans est morte le 19 décembre, ayant eu la grâce de faire sa première communion deux jours auparavant. Sa mort afflige grandement ses parents qui n’avaient qu’elle de fille. Elle a huit frères dont l’un d’eux suivit sa sœur de près dans la tombe. Comme notre bonne Marcelline ne se rétablissait que difficilement, notre chère Sœur Supérieure jugea nécessaire de lui ôter le soin de la cuisine. Donc une besogne de plus pour ma chère Sœur Nolin. Cinq jours après Marcelline retombait plus malade qu’auparavant étant prise des fièvres. Enfin elle reprit encore le dessus mais jusqu’à Noël elle resta d’une grande faiblesse. Le 1 décembre, nous apprîmes la mort du père d’une de nos élèves, et ce même jour nous adoptons sa petite Virginie, (déjà sous nos soins) comme orpheline ! Son petit frère nous vint aussi comme orphelin quelques jours plus tard. Nous eûmes la visite du bon petit Jésus la veille de Noël, sous la forme d’une pauvre orpheline montagnaise âgée de 2½. Sa mère, une pauvre veuve qui était atteinte du charbon blanc, fut trouvée morte dans sa loge, entourée de ses trois petits enfants qui pleuraient et l’appelaient à grands cris, ne sachant pas pourquoi elle ne répondait pas. C’est la plus jeune de la famille que nous avons reçue.

Voici, ma bonne Mère, bien des détails que je me suis fait un plaisir de vous communiquer, sachant d'avance l'intérêt que vous y porterez ; puis espérant, de votre part, et de celle de vos chères Sœurs, beaucoup de prières, pour nous aider à soutenir la bonne cause, et à marcher, toujours, sur les traces de notre Vénérée Mère d'Youville.

Agréez, ma bien chère Mère, l'expression de respect et d'amour dont s'honore,

Votre pauvre enfant en J. C.,

SŒUR SENAY.
Sœur de la Charité.

OREGON.

ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, QUARANTE ANS APRÈS SON
ÉTABLISSEMENT, SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE.

La grande mission catholique d'Orégon doit son origine aux faits suivants. Les voyageurs Canadiens, et les trafiquants du Canada pénétrèrent en grand nombre, de bonne heure dans ce pays, avec les expéditions de Lewis et de Clark, en 1805 ; de Jacob Astor par terre et par mer, en 1810 ; du Capitaine Hunt, en 1811. Ils furent aussi employés en grand nombre, par les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, comme chasseurs ou trafiquants parmi les Sauvages, à leurs différents forts et postes, à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Ces hardis pionniers menèrent une vie errante, mais demeurèrent fidèles à leur éducation première, au milieu des scènes de cette vie sauvage, par lesquelles il leur fallait passer. Ils n'oublièrent jamais leur foi, surtout dans les occasions du danger, et c'est alors qu'ils se recommandaient à la protection de Dieu. Ce fut de cette manière que les Sauvages, qui les entouraient, reçurent la première connaissance du Dieu des *Blancs* : et que, longtemps même avant d'être visités par des prêtres, ils entendirent parler des *Robes Noires*. Par conséquent, c'est aux Canadiens, et aux Iroquois

qui les accompagnaient souvent, que revient l'honneur d'avoir ouvert le chemin aux Missionnaires catholiques dans l'Orégon.

Les familles catholiques dispersées sur ce territoire, ayant à plusieurs reprises demandé le secours d'un prêtre, Monseigneur Joseph Signaï, alors archevêque de Québec, leur envoya les MM. F. Norbert Blanchet et Modeste Demers, le premier avec la dignité de Vicaire-Général. Ces courageux hérauts de la foi, quittèrent Lachine, en Canada, le 3 mai 1823, et s'embarquèrent sur de légers canots d'écorce pour leur lointaine mission. Leur voyage fut long et pénible; après avoir enduré les plus grandes privations et les plus dures fatigues, ils arrivèrent au Fort Vancouver le 24 novembre de la même année.

Le Vicariat Apostolique d'Orégon fut érigé en province ecclésiastique le 24 juillet 1846, avec trois sièges suffragants, celui d'Oregon City, de Walla Walla (actuellement Wallula) et de l'Île Vancouver. Le Très Révérend Vicaire Apostolique F. N. Blanchet fut nommé au siège d'Oregon City; le Révérend A. M. Blanchet, à celui de Walla Walla, et le Rév. M. Demers à celui de l'Île Vancouver.

Le 28 juillet 1871, Monseigneur M. Demers fut appelé à sa récompense, après vingt-cinq années du plus pénible épiscopat. Nos Seigneurs F. N. Blanchet et A. M. Blanchet, parvenus à un âge octogénaire peuvent, contempler avec gloire les fruits de leur long et laborieux épiscopat. Le Saint Siège leur a donné dernièrement, à chacun, un Coadjuteur dans la personne des RR. A. Junger et C. L. Seghers.

Nous donnons ici la lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque F. N. Blanchet, adressée au *Catholic Sentinel* de Portland (Orégon), annonçant la visite Pastorale de Mgr Seghers.

Esquisse sur l'établissement des Missions Catholiques parmi les tribus Indiennes du Nord-Ouest. — Succès des Catholiques, insuccès des Protestants à civiliser les Sauvages. — Précieuse contribution historique.

Portland, Oregon, 21 juillet 1879.

A M. l'Editeur du *Catholic Sentinel*.

MON CHER MONSIEUR,

Comme le Vicariat Apostolique d'Idaho (lequel renferme aussi cette partie du Territoire de Montana, située à l'Ouest des Montagnes Rocheuses) est sous l'administration de l'Archevêque Blanchet, depuis que son Vicaire Apostolique a donné sa résignation, le 16 Juillet 1876 ; et comme le Coadjuteur de l'Archevêque Blanchet, doit visiter cette partie en premier lieu, je vous envoie, pour être insérés dans les colonnes de votre journal, les faits historiques suivants, relatifs à l'établissement des Missions Catholiques dans cette région.

Les Missions qui doivent être visitées sont celles du Nord de l'Idaho et du Montana, et celles du Sud de l'Idaho, dans l'ordre ci-après indiqué. Le Vicariat renferme quatre Missions Indiennes, qui sont encore sous les soins des RR. Pères Jésuites leurs premiers fondateurs, et sept autres pour les blancs. Les Missions Indiennes conservent encore les noms donnés aux tribus par les Canadiens-Français employés comme voyageurs dans les premières expéditions faites sur cette côte, et comme trafiquants parmi les Indiens, par les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson.

Voici le nom des Missions du Nord de l'Idaho : ce sont, les *Nez-Percés* et les *Cœurs d'Alènes*. Celles du Montana sont, les *Pendants d'Oreille* de St. Ignace, auxquels par abréviation, on donne le soubriquet de *Pend' d'Oreille*, écrivant non point *Pen*, mais *Pend*, et retranchant la dernière syllabe de *Pendant*. L'autre tribu est celle des *Têtes Plates* de la Mission de Ste. Marie.

Dans l'ordre de la conversion à la Foi, les *Têtes Plates* viennent en première ligne, et la manière dont ils sont deve-

nus Catholiques est digne d'être conservée dans les archives de l'histoire. En l'année 1812, vingt-quatre Indiens Iroquois catholiques, du Canada, désertèrent une expédition organisée par le capitaine Hunt, en 1811, et prirent refuge parmi la nation des Têtes Plates, où ils se marièrent et eurent de nombreuses familles. Dans les relations qu'ils eurent entre eux, les Iroquois, naturellement, parlèrent aux Têtes Plates de leur religion, de leurs prêtres, de leurs cérémonies, de leurs églises et de leurs fêtes. Cette information excita dans le cœur des Têtes Plates le désir d'en connaître davantage sur la Religion chrétienne ; en conséquence, ils envoyèrent, en l'année 1830, une députation à St. Louis, dans le Missouri, afin d'obtenir que des Missionnaires vinsent leur enseigner les vérités du christianisme. La délégation arriva heureusement au terme de son voyage, mais peu de temps après leur arrivée, ses membres tombèrent malades, ils s'empressèrent de demander le secours du prêtre, ils se firent baptiser et expirèrent en baisant le crucifix. Deux ans plus tard, les Indiens envoyèrent un Iroquois, chercher les *Robes-Noires*. Il arriva heureusement à St. Louis, fit baptiser ses enfants, et s'en retournait, apportant de bonnes nouvelles, quand tombant au milieu d'un parti de Sioux, qu'il rencontra sur sa route, il fut massacré. Une troisième délégation de deux Iroquois, fut envoyée en 1839 ; elle se rendit jusqu'à St. Louis ; et à l'automne de la même année, elle quitta cette ville, le cœur rempli, cette fois, de l'espérance que quelques Missionnaires Catholiques les visiteraient l'année suivante. Cette espérance se réalisa, par l'arrivée au milieu d'eux en 1840, du Père P. J. De Smet, S. J., qui établit la Mission de Ste. Marie pour les Têtes Plates, en 1841. L'Evêque Rosati de St. Louis, Missouri, raconte que beaucoup de missionnaires Protestants, qui avaient quitté les Etats de l'Est, avec grand bruit, désiraient ardemment s'établir au milieu des *Têtes Plates*, mais, que les Iroquois avertirent leurs frères Indiens, que " ces hommes n'étaient pas les prêtres dont ils " leur avaient parlé. Ils n'étaient pas les prêtres portant la " longue robe noire, n'ayant pas de femme, disant la messe, " et portant le crucifix sur leur poitrine. "

La Mission de St. Ignace, chez les Indiens Pend' d'Oreille

fut établie en 1842. Elle possède un pensionnat et un externat pour les Sauvages, fondés il y a déjà plusieurs années, et conduits actuellement par cinq Sœurs de la Providence, venant de Montréal. La Mission des Cœurs d'Alènes fut fondée en 1843, elle possède, elle aussi des écoles pour l'éducation des enfants sauvages, sous les soins de trois Sœurs de la Providence venant de Vancouver ; enfin la Mission des Nez-Perçés fut établie seulement en 1875.

Les Sauvages *Cœurs d'Alènes*, sont très méchants ; leur nom convient très bien à leur caractère ; cependant la Religion catholique, la vraie civilisatrice des nations païennes, a fait en peu de temps, de ces loups cruels, des agneaux pacifiques. Bien différent fut le résultat obtenu chez les Nez Percés de Lapwai, et chez les *Cayuse* de Wailatpu, sous la direction des prédicants protestants. Le ministre presbytérien Spaulding, se fixa chez les Nez Percés, en 1836 ; le Dr. Whitman, aussi ministre presbytérien, commença, durant la même année, une vaste mission chez les Cayuses, à un mille de distance du vieux fort de Walla Walla, sur le Territoire de Washington. Mais les travaux de chacun de ces deux apôtres de l'erreur, furent presque entièrement sans succès, si l'en peut en juger par le fait, qu'après onze ans de travaux assidus au milieu d'eux, depuis 1836 jusqu'à 1847, le Dr. Whitman, fut massacré par ses néophytes, et que M. Spaulding, aurait partagé le même sort, s'il n'eut pas été arraché de leurs mains par P. S. Ogden, agent en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en Janvier 1848. M. Spaulding retourna chez les Nez Percés en 1862, et y demeura jusqu'en 1877, (quinze ans sans meilleur succès, n'ayant pas assez d'influence sur eux, pour les empêcher de se joindre au chef Joseph, dans la guerre qu'il avait déclarée aux blancs en 1877.

La Mission des Sauvages "*Cœurs d'Alènes*," se trouvait environ quatre vingt milles au Nord de celles des Nez Percés ; ces derniers avaient souvent entendu parler de la manière dont les Missionnaires catholiques instruisaient et assistaient les Sauvages, chez qui ils se trouvaient. Un grand nombre d'entre eux embrassèrent donc la foi catholique, et le nombre de ces derniers augmentant, ils demandèrent qu'un prêtre vint résider au milieu d'eux, afin qu'ils pussent rece-

voir la consolation des Sacrements. Le Père Cataldò, S. J., accéda à leur demande et fixa sa résidence au milieu d'eux en 1875. Avec l'aide des généreux citoyens de Lewiston, dans l'Idaho, il put bâtir une église et fonder une école. Les bons effets produits par la fondation de ces établissements ne tardèrent pas à se faire sentir, car en 1877, on reconnut que *pas un seul Indien catholique* de ces Missions fut hostile aux blancs ; mais, qu'au contraire les Nez Percés et les Cœurs d'Alènes donnèrent des preuves évidentes de leur fidélité aux enseignements catholiques, en usant de toute leur influence auprès des autres tribus Sauvages, pour les empêcher de se jeter dans les rangs hostiles, et aidèrent les soldats en leur servant d'éclaireurs, et faisant tout en leur pouvoir pour amener la guerre à une fin.

MISSIONS POUR LES BLANCS.

Des différentes Missions fondées pour les blancs, deux se trouvent dans le Montana, et les cinq autres dans le Sud de l'Idaho, appelé par les anciens trafiquants canadiens *Boise*. Ce nom fut donné à l'ancien *Fort Boise*, à cause de la grande quantité de bois qui se trouvait dans le voisinage immédiat.

" Missoula City, " dans le Montana, est une mission desservie par un Père Jésuite. Il y a là un pensionnat et un externat, aussi un hôpital, sous les soins de six Sœurs de la Providence, de Montréal.

" Deer Lodge City, " aussi dans le Montana, est desservie par un prêtre séculier, le Rév. R. De Rychere, qui fut envoyé à ce poste, en 1867, par l'Evêque de Nesqually. En 1873, le Père De Rychere construisit un hôpital, qui fut ouvert au public dans le mois d'octobre suivant, sous la direction de cinq Sœurs de Charité, venues de la Maison-Mère, à Levenworth, dans le Kansas. Il acheva aussi, en 1871, au coût de \$4,000, une église en pierre, mesurant 26 sur 60 pieds, avec un presbytère situé en arrière. Cette mission comprend un circuit de soixante milles

La découverte de l'or, dans la vallée de Boise, en Idaho, dans l'année 1861-62, attira à cet endroit une nombreuse émigration. L'Archevêque Blanchet, voyant cela, nomma

l'année suivante les RR. A. T. Poulin et T. Mesplie pour aller donner les secours spirituels aux catholiques qui se trouvaient à travailler dans les mines. Trois églises furent bâties en 1863, la première à "Idaho City," fut bénie le 15 de Novembre, la seconde à Placerville, le 20 de Décembre, et la troisième à Centreville le jour de Noël.

Dans le cours des années suivantes, des églises plus grandes furent bâties à Granite Creek, Silver City et Boise City. Le 13 de Décembre 1867, trois Sœurs du Saint Nom de Jésus, quittèrent leur Maison-Mère en cette ville, pour Idaho City, afin d'y ouvrir un pensionnat et un externat. Mais elles n'y demeurèrent que deux ans, et furent forcées d'abandonner leur entreprise, la population n'étant pas assez fixe.

VICARIAT APOSTOLIQUE D'IDAHO.

Conformément aux recommandations du second Concile Plénier de Baltimore en 1868, les parties est du Diocèse d'Oregon City et de Nesqually furent érigées en Vicariat Apostolique d'Idaho, le 3 Mars 1868, avec le Très-Rév. Louis Lootens, de Californie, pour Vicaire Apostolique. Consacré par Sa Grandeur l'Archevêque de San Francisco, au mois d'août 1869, il prit possession de son Vicariat de bonne heure en 1869. Plus tard l'Evêque Lootens donna sa résignation qui fut acceptée par le Saint-Siège le 16 Juillet 1876.

Les Missions dans le Sud de l'Idaho sont maintenant desservies par deux prêtres séculiers, les RR. J. A. Archambault et Joseph Pickl. Prêtres et fidèles dans l'Idaho désirent depuis longtemps recevoir la visite Episcopale de l'Archevêque Coadjuteur. Il sera peut-être intéressant pour les Catholiques de connaître l'itinéraire de la visite de l'Archevêque Seghers. Je prends la liberté de vous l'envoyer avec ma lettre.

ITINÉRAIRE.

I. De Portland à Lewiston dans l'Idaho, un mille de la Mission catholique des Nez Percés, — 401 milles par bateau à vapeur, en trois jours, deux jours sur la Rivière Colombie et une journée sur la Rivière au Serpent: II. De Lewiston à Pine Creek, la nouvelle Mission où les Cœurs d'Alènes ont

été transportés il y a quelques années, 60 milles à cheval, en deux jours. III. Suivant à l'Est, à la Mission de St. Ignace, chez les Pend'd'Oreilles, 250 milles à travers des chemins montueux, rendus difficiles par l'obstruction d'arbres renversés ; temps, six ou huit jours, à cheval. IV. De là, dans la direction Sud, à la Mission de Ste. Marie chez les Têtes Plantes, 75 milles, à cheval, en deux ou trois jours, (Missoula City est à mi-chemin entre ces deux places). V. De Ste. Marie à Deer Lodge, 120 milles, à cheval, ou en diligence depuis Missoula. VI. De Deer Lodge à Ogden, 475 milles, par diligence. VII. De Ogden à Kelton, 70 milles, par chemin de fer en trois heures. VIII. De Kelton à Boise City, 300 milles, en diligence. IX. De là, dans la direction nord-ouest, à Baker City, la Mission la plus éloignée à l'est de l'Archidiocèse, (350 milles de Portland) par diligence en deux jours. X. A Canyon City, 90 milles en diligence. XI. De là, à Jacksonville, par diligence. XII. De Jacksonville à Portland, visitant en passant les Missions intermédiaires, à Roseburgh, La Côte, Gardiner City, Corvallis, Salem, Gervais, St. Louis, St. Paul et Oregon City.

Le temps nécessaire pour accomplir cette visite Episcopale, sera d'environ trois mois. Prions tous pour que l'Archevêque Seghers fasse un voyage heureux et prospère. A son retour il visitera les agences du Grand Rond, de McMinville, Cornelius, Astoria, Dalles et Umatilla.

Votre très humble serviteur en J. C.,

F. N. B.

STATISTIQUES DES DIOCÈSES ET VICARIATS APOSTOLIQUES DE LA
PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OREGON CITY EN 1878.

L'archidiocèse d'Oregon City, établi le 24 juillet 1846, comprend l'Etat d'Oregon, depuis l'Océan Pacifique jusqu'à la rivière au Serpent, entre le 42° et le 46° de latitude. Il possède 23 prêtres, 22 églises, 68 sœurs, 9 académies pour filles, un collège pour garçons, 4 écoles paroissiales pour garçons, 2 écoles paroissiales pour filles, un orphelinat pour les petites filles et un hôpital. On compte trois sociétés de

bienfaisance : celle de St. Vincent de Paul, du Rév. Père Matthieu et celle de St. Joseph pour les Allemands. La population catholique est estimée à 20,000 âmes. Incluses dans l'Archidiocèse se trouvent les deux réserves indiennes du Grand Rond et d'Umatilla ; la première a une école tenue par des Sœurs des SS. Noms de Jésus Marie, avec un pensionnat ; la seconde a aussi une école tenue par le prêtre missionnaire de la réserve.

Le Diocèse de Nesqually fut érigé le 31 mai 1850. Il comprend tout le Territoire de Washington, possède 10 prêtres séculiers et 5 réguliers ; 23 églises et chapelles ; 17 stations ; 55 sœurs et 4 novices ; 2 collèges ; 5 maisons d'éducation pour garçons et filles ; 5 institutions de charité. La population catholique est de 10 à 12,000. Dans les limites de ce Diocèse se trouvent les réserves indiennes de Tulalip, Yokima et Colville ; la première et la dernière de ces réserves ont des écoles dirigées par des Sœurs ; Yokima et Colville sont desservies par les R.R. Pères Jésuites.

Le Diocèse de l'île Vancouver, érigé le 24 juillet 1846, possède 11 prêtres séculiers, 23 sœurs de Ste. Anne, un hôpital, 3 académies pour filles, un collège et d'autres écoles pour les garçons. Il renferme aussi plusieurs Missions indiennes régulièrement desservies par des prêtres. Sa population catholique blanche est estimée à 4,500 âmes.

Le Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique, érigé le 14 décembre 1863, comprend la terre ferme et est borné au sud par le 49° : à l'est par la chaîne des Montagnes Rocheuses ; au nord par la Rivière Simpson et la branche Finlay de la Rivière de la Paix ; à l'ouest par l'Océan Pacifique ; l'île de la Reine Charlotte et plusieurs autres îles adjacentes sont aussi comprises dans ce Vicariat. Il possède 15 prêtres réguliers, appartenant tous à l'ordre des Oblats de M. I., 15 églises, 63 chapelles, 10 sœurs de Ste. Anne, 3 couvents, 6 écoles pour les blancs et 3 pour les sauvages. Il n'y a que quelques milles catholiques blancs ; la population catholique indienne est estimée à 20,000, baptisés, ou se préparant à l'être.

Le Vicariat Apostolique d'Idaho, établi le 3 mars 1868, comprend le Territoire d'Idaho, et cette partie du Territoire

du Montana situé à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Il possède 10 prêtres réguliers et 3 séculiers, 14 églises et chapelles, 14 sœurs, 3 couvents, 2 hôpitaux et 3 écoles. Il renferme quatre missions sauvages desservies par des RR^{es} Pères Jésuites, savoir : dans le Montana, Ste. Marie pour les Têtes-Plates, fondée en 1840 par le Père De Smet, et St. Ignace, fondée en 1842 ; dans l'Idaho, la mission des Cœurs-d'Alènes, fondée en 1843, et celle des Nez Percés, en 1875. Celles de St. Ignace et des Cœurs d'Alènes ont des Sœurs. La population catholique blanche d'Idaho et du Montana est d'environ 3,000, celle des Sauvages de 2,650.

Si après quarante années de travaux apostoliques non interrompus dans le " Far West, " Monseigneur l'Archevêque F. N. Blanchet, courbé sous le poids de ses quatre-vingt ans, jette un regard dans le passé, il verra avec plaisir et consolation le progrès immense que sa Mission a fait depuis l'année 1838. Alors ce n'était pour ainsi dire qu'un petit grain de sénévé, mais à peine eut-il été déposé dans la terre qu'il leva vigoureusement et grandit au point de devenir un grand arbre, qui maintenant étend ses branches au loin et au large. D'abord c'est une humble mission ; cinq années plus tard elle est érigée en Vicariat Apostolique ; elle devient une Province Ecclésiastique en 1846, et s'accroît de nouveau par l'érection de deux Vicariats apostoliques ; celui de la Colombie Britannique en 1863, et celui d'Idaho en 1868 ; tellement que là où, en 1838, on ne trouvait que deux prêtres dans tout le territoire, maintenant, après quarante ans, en 1878, on compte 1 archevêque, 4 évêques, 80 prêtres, 115 églises et chapelles, 4 collèges pour garçons, 176 sœurs de quatre ordres différents, y compris les Sœurs de la Miséricorde d'Omaha et de Deer Lodge, 20 académies pour filles, 6 hôpitaux, 4 orphelinats et un grand nombre d'autres écoles moins considérables pour garçons et filles. Tel est le progrès étonnant que l'Eglise et le royaume du Christ ont fait en Orégon dans le cours espace de quarante ans. Ces faits glorieux parlent avec une éloquence plus convaincante que ne pouvaient le faire les plus beaux mouvements oratoires. Ils forment une page illustre dans l'histoire de l'Eglise catholique en Amérique.
